

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

OUVERTURE AU MONDE, À LA DIVERSITÉ ET AUX DIFFÉRENCES :
ANALYSE DE DISCOURS SUR LE TRAVAIL SOCIAL INTERNATIONAL
D'UNE FORMATION UNIVERSITAIRE EN TRAVAIL SOCIAL AU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
LAURENCE CARON

AOÛT 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué de près ou de loin à la rédaction de ce mémoire. Tout d'abord, je souhaite remercier infiniment ma directrice de maîtrise, Sylvie Jochems, qui m'a guidée de façon exceptionnelle tout au long de ce mémoire. Sa grande disponibilité ainsi que son accompagnement rigoureux dans cette démarche académique ont permis à ce mémoire d'être ce qu'il est aujourd'hui.

Je remercie mes amies et ma famille de m'avoir soutenue tout au long de ce processus et particulièrement Elsje pour son support quotidien, Rose-Marie et Émilie pour avoir permis à plusieurs documents de se rendre jusqu'à moi ainsi qu'à Sandra pour sa patience dans la lecture de mon mémoire. Un dernier merci à tous les enseignants, enseignantes et au personnel de l'École de travail social qui m'ont envoyé les documents nécessaires à ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES ACRONYMES	VII
RÉSUMÉ	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	5
PROBLÉMATIQUE : L'ÉTAT DES LIEUX	5
1.1 Le travail social international (TSI)	5
1.2 La pratique du travail social	5
1.2.1 Le contexte institutionnel de la pratique	6
1.2.2 Le cadre de la pratique	6
1.2.3 Les bases formelles de la profession	7
1.2.4 Le « <i>sens of practice purpose</i> »	7
1.3 La pratique du travail social international	7
1.3.1 La mondialisation : contexte du TSI	8
1.3.2 Les discours des institutions en travail social international	9
1.3.3 Les discours des institutions internationales	10
1.4 Le problème de l'ethnocentrisme en travail social international	12
1.4.1 Spiritualité et religion en travail social : un exemple d'ethnocentrisme	13
1.4.2 La construction de l'ethnocentrisme comme problème social	14

1.4.3	L'ethnocentrisme et les discours du TSI	15
1.4.4	Le débat universalisme/relativisme culturel	16
1.4.5	L'ethnocentrisme et les Droits humains	18
1.4.6	Les valeurs en travail social sont-elles universelles?	18
1.4.7	Ethnocentrisme et discours sur le développement	19
1.4.8	Le code d'éthique en travail social international : une nuance au débat	20
1.5	L'interculturalisme : une troisième voie dans l'appréhension de l'Autre	21
1.5.1	La communication interculturelle	22
1.6	Pour un discours inclusif dans la formation en TSI	23
1.7	Objectifs et questions de recherche	24
1.7.1	Objectifs de recherche	24
1.7.2	Questions de recherche	25
1.8	Pertinence de se pencher sur la formation en TSI	25
	CHAPITRE II	27
	CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE	27
2.1	Les théories postcoloniales	27
2.1.1	Le discours : un concept central aux théories postcoloniales	27
2.1.2	L'Orientalisme : une théorie postcoloniale	28
2.1.3	Le postcolonialisme selon Bhabha : concept de stéréotype	30
2.1.4	Apport des théories féministes postcoloniales	32
2.2	Alternatives face à l'altérité : pistes interculturelles	33
	CHAPITRE III	37
	CADRE MÉTHODOLOGIQUE	37
3.1	Posture épistémologique : vers le post-structuralisme	37

3.2	Méthode d'analyse des données	37
3.3	L'analyse du discours	38
3.3.1	Méthode d'analyse du discours de la formation en TSI	39
3.4	Méthode de collecte des données et d'analyse documentaire	42
3.5	Préoccupations éthiques	45
CHAPITRE IV		47
RÉSULTATS ET DISCUSSION		47
4.1	Types de discours	49
4.1.1	Les récits	49
4.1.2	Les genres discursifs	51
4.2	Éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre	64
4.2.1	Éléments discursifs faisant obstacle à la rencontre avec l'Autre	64
4.2.2	Éléments discursifs favorisant la rencontre avec l'Autre	70
4.2.3	Les processus de catégorisation : débat entre deux paradigmes	76
CONCLUSION		78
RÉFÉRENCES		82

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1	Schéma théorique et méthodologique	48
------------	------------------------------------	----

LISTE DES ACRONYMES

ACTS	Association Canadienne des Travailleuses et Travailleurs Sociaux
AIETS	Association Internationale des Écoles de Travail Social
ETS	École de Travail Social
FITS	Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux
TSI	Travail social international Travailleur-se social-e International-e

RÉSUMÉ

Cette recherche s'intéresse à la pratique du travail social international (TSI) et notamment aux différents discours qui la construisent. En s'appuyant sur le modèle dynamique de Healy (2005) permettant de soulever les différentes composantes qui interviennent dans les contextes d'intervention en travail social, cette étude se penche sur la formation universitaire en TSI, incluse dans les bases formelles de la pratique (Healy, 2005). Le contexte spécifique dans lequel s'insère le TSI est caractérisé par des rencontres interculturelles ce qui soulève le problème d'ethnocentrisme dans les pratiques discursives en TSI. L'objectif de cette recherche est donc de décrire la pratique du TSI en relevant les différents types et genres de discours ainsi que les éléments discursifs utilisés dans la construction de l'Autre.

Par un cadre théorique issu des théories postcoloniales et de l'approche interculturelle, la recherche propose une analyse de discours sur les documents présentés dans le cadre des cours du baccalauréat en travail social de l'École de travail social de l'UQAM impliquant les questions interculturelles avec ou sans volet international.

Les résultats montrent la présence de deux types de discours soit les récits et les discours et de plusieurs genres de discours soit sociopolitique, historique, psychologique, juridique et gestionnaire ainsi que le discours d'expert et de professionnel, interculturel et sur le développement. Deux groupes d'éléments discursifs dans la construction de l'Autre ont été soulevés, certains faisant obstacle à la rencontre interculturelle et d'autres qui tendent à la favoriser. Ceci permet d'aborder les enjeux qui concernent les processus de catégorisation et notamment le débat en travail social qui oppose des visions issues du paradigme moderne et celles du paradigme postmoderne.

Mots-clés : Pratique du travail social international, discours, théories postcoloniales, approches interculturelles.

INTRODUCTION

L'aide internationale, comme l'expression courante l'indique, est une action qui a pour objectif d'apporter un support à des individus qui seraient dans le besoin. Elle donne un terrain propice à l'échange entre les peuples et permet au pays « aidant » de revêtir une image de pays solidaire ou de pays sauveur. Les projets de coopération internationale, pris isolément, ne posent pas de problème et entrent tout à fait dans les valeurs occidentales (et judéo-chrétiennes) de charité, d'entraide et de soutien aux plus démunis. Parce qu'il répond aux valeurs centrales de ces pays, le système de coopération internationale et d'envoi de coopérants est extrêmement prospère. Il est essentiel, par contre, d'élargir son champ de connaissances et de prendre en considération les enjeux qui dépassent le geste isolé, posé par le coopérant. Au-delà de l'intention de vouloir aider les autres, il faut lever la tête et réfléchir à l'impact de ce geste en contexte de coopération internationale et comprendre dans quels mouvements et dynamiques macrosociaux s'inscrivent les projets internationaux.

Dans une perspective plus proche du travail social, la coopération internationale est en étroite relation avec la discipline du travail social international (TSI). En effet, cette dernière est très peu abordée dans les différents contextes de formation en travail social et, par conséquent, peu connue des étudiants¹ et acteurs de cette formation. Par contre, plusieurs institutions permettent la construction de cette discipline, telles que la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (FITS), l'Association Internationale des Écoles de Travail Social (AIETS) ou l'*International Social Work*, revue dédiée à ce champ disciplinaire. Il est pertinent d'accorder une plus grande place au TSI dans la formation pour les raisons suivantes. Tout d'abord, le TSI est très peu abordé dans les programmes universitaires et peu connu par les étudiants en travail social. Il est d'ailleurs souvent considéré comme « *a minor*

¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

specialization, with little relevance for mainstream practice » (Ife, 2001: 7). Sa pratique est également peu considérée dans les milieux de travail. Une étude « *found that the social service agencies had not been actively or profoundly involved in international social work practice* » (Xu, 2006: 685). En effet, les agences de services sociaux seraient « *well aware of international forces impact on local populations and social work practice in local settings* » mais « *reluctant to actually engage in this area* » (*Ibid*).

Par contre, il faut noter que l'École de travail social (ETS) de l'UQAM a clairement formulé la volonté d'échanges internationaux (École de travail social, UQAM, 2004 :103). Ceci est d'ailleurs suggéré par l'ETS de l'UQAM qui présente « les réalisations du programme en matière d'ouverture au monde, à la diversité et aux différences depuis 1997 » (*Ibid*). À un niveau plus large, l'Association Canadienne des Travailleuses et Travailleurs Sociaux (ACTS) a mis de l'avant un code déontologique qui promeut une pratique qui « respecte, sans préjugés, les systèmes distincts de croyance et de mode de vie des personnes, des familles, des groupes, des collectivités et des nations » (ACTS, 2005 :3) et « affronte particulièrement les points de vue et les actions qui catégorisent des personnes ou des groupes particuliers selon des stéréotypes » (*Ibid* :5). Par conséquent, l'internationalisation de la pratique du travail social doit inclure une réflexion sur les procédés menant au préjugé et stéréotype favorisant ainsi une pratique teintée de justice sociale et d'égalité. Le développement d'une formation plus spécialisée sur les enjeux entourant le TSI allouerait un espace à cette réflexion.

Troisièmement, l'intérêt des étudiants est de plus en plus marqué par les questions internationales. En effet, « sont de plus en plus nombreux les étudiants qui arrivent à l'université avec une ou deux expériences de stage en coopération internationale » (Deslauriers et Hurtubise, 2005 :14) ce qui fait en sorte que « la nouvelle génération semble beaucoup plus sensible que la précédente à la question internationale et les moyens de communication dont elle dispose lui facilitent l'accès à diverses connaissances » (*Ibid*). Par conséquent, l'université se doit d'être attentive à cette demande et proposer des cours et activités de formation allant dans le sens de cet intérêt. C'est notamment ce que l'ETS de l'UQAM a déjà entamé en rendant obligatoire le cours *Modèles d'intervention sociale et*

relations interethniques, en proposant des cours tels *Travail social comparé* ou *Activité de synthèse* et en mettant sur pied un Comité d'Échanges Interculturels et Internationaux (CEII). Par contre, selon les membres de l'École « tout n'est pas terminé, loin de là » (École de travail social, UQAM, 2004 :108).

En dernier lieu, dans une perspective plus large, le contexte actuel de mondialisation suggère aux différentes professions de jeter un nouveau regard sur leur pratique et le travail social n'en fait pas exception. Les travailleurs sociaux « *have a good deal of experience at working locally* » (Ife, 2001 :7) et sont particulièrement intéressés à ce qui se passe dans leur propre pays (Midgley cité dans Ife, 2001 :7). Par contre, la mondialisation nécessite de se pencher sur les différentes « forces internationales globalisantes » (Midgley, 2000 :13). Ainsi, le travail social se doit de « reconnaître le phénomène de mondialisation et de le comprendre dans ce qu'il a d'unique et d'historique » (Deslauriers et Hurtubise, 2005 :20) non seulement pour saisir de quelle façon les « problèmes sociaux sont partout les mêmes » (*Ibid* :17), mais également parce que « la forme dominante de la mondialisation apparaît comme la seule possible et ne souffre d'aucune forme d'opposition » (*Ibid* :20). Dans ce sens, le TSI propose certaines bases théoriques et conceptuelles en plus d'une pratique basée sur l'action permettant d'aborder les problèmes sociaux de façon plus globale et favorisant ainsi l'émergence « de mouvements sociaux [qui] se lèveront et trouveront la manière efficace de combattre les mauvais effets de la mondialisation » (*Ibid*).

L'engagement des institutions responsables de la formation en travail social dans un cadre international peut s'articuler de différentes façons comme le présente Healy (2008). Par contre, cela implique toujours un rapport à l'Autre, que ce soit dans la pratique locale caractérisée par un contexte de diversité ou dans une pratique internationale impliquant une action d'un travailleur social dans un pays étranger. Ce rapport à l'Autre est fondamental à toute pratique en TSI et se doit d'être questionné, notamment en lien avec la façon dont il est construit dans la formation en travail social.

La pratique du TSI ainsi que les repères théoriques, principes et valeurs qui gravitent autour d'elle seront au centre des préoccupations de cet écrit. Pour ce faire, la problématique

présentée propose de faire un survol de l'univers conceptuel entourant le TSI ainsi que du contexte dans lequel il s'inscrit. Ceci permettra d'aborder le problème de l'ethnocentrisme porté par certains discours construisant la pratique du TSI. La problématique se divise donc en deux parties : La première consistera à définir le TSI et à aborder la spécificité de sa pratique. La deuxième partie se consacrera à définir le concept d'ethnocentrisme et à le mettre en lien avec les discours qui construisent le TSI. Suite à cette problématique, des questions et objectifs de recherche seront présentés, suivis des cadres théorique et méthodologique dont le premier s'inspire grandement des études postcoloniales. Il met l'accent sur l'importance des discours dans la construction de l'Autre. Pour sa part, le cadre méthodologique assure la cohérence de la perspective postcoloniale en adoptant l'analyse de discours comme approche méthodologique. Les discours sélectionnés sont ceux présentés dans le cadre du baccalauréat en travail social à l'ETS de l'UQAM touchant les questions interculturelles, avec ou sans volet international. Par la suite, les résultats et la discussion seront présentés et ce dans une seule et même section. En dernier lieu, la conclusion permettra de soulever les limites de ce mémoire de recherche ainsi que de nouvelles perspectives de recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE : L'ÉTAT DES LIEUX

1.1 Le travail social international (TSI)

Le TSI existe depuis longtemps. Ce concept a toutefois évolué au fil du temps, selon les conjonctures dans lesquelles il s'insère. Le TSI a traditionnellement adopté une approche comparative « *which compares the policy and practice experiences of different countries* » (Ife, 2001 :13). Dans les années 1990, plusieurs le définissaient comme étant « *a professional practice that crosses national boundaries, and relies on contacts and exchanges between countries* » (Hokenstad et al., cité dans Xu, 2006 :680). Depuis, cette définition a été modifiée et précisée permettant une nouvelle formulation, c'est-à-dire, « *an international professional action and the capacity for international action by the social work profession and its members* » (Healy, 2008:10). Il est important de noter que cette nouvelle définition n'a pas été adoptée de façon internationale. Par ailleurs, elle met l'accent sur l'« *international action* » (Xu, 2006 :680) et propose quatre dimensions soit l'« *internationally related domestic practice and advocacy, professional exchange, international practice, and international policy development and advocacy* » (Healy, 2008 :10). Selon ces deux auteurs, la pratique et l'action professionnelle sont centrales à la définition du TSI. Par conséquent il est d'abord et avant tout une pratique. Mais en quoi consiste la pratique du travail social et celle du TSI?

1.2 La pratique du travail social

La spécificité de la pratique du travail social est difficilement cernable. En effet, sa nature construite (Payne, cité dans Molgat, 2008 :19) rend difficile une définition claire et commune

de ce qu'est sa pratique. Par contre, elle peut être abordée comme le résultat d'un partage de connaissances communes (Berger et Luckmann, cité dans Molgat, 2008 :19) qui s'opérerait « sur le plan des interactions quotidiennes entre les travailleurs sociaux, les clientèles du travail social et les organisations du travail social » (Molgat, 2008 :20). En ce sens, Healy (2005 :4) soulève quatre dimensions qui construisent la pratique du travail social soit : le contexte institutionnel de la pratique; le *sens of practice purpose*; le cadre de la pratique; et les bases formelles de la profession.

1.2.1 Le contexte institutionnel de la pratique

Le contexte institutionnel regroupe plusieurs éléments : les lois, les politiques publiques et organisationnelles et les différentes pratiques acceptées par l'institution dans laquelle le travailleur social évolue (Traduction libre d'Healy, 2005 :4). Il concerne également ce qu'Healy (2005 :12) appelle les discours dominants, soit ceux issus de la médecine, de l'économie et du juridique. Ces discours ont été regroupés par l'auteure pour deux raisons. Tout d'abord, ils supportent une vision moderne, issue du Siècle des Lumières, qui aborde le savoir selon des critères d'objectivité, de rationalité et d'individualisme (*Ibid*). De plus, ces discours sont unifiés parce qu'ils ne sont pas directement enseignés dans le cadre de la formation en travail social mais sont tout de même utilisés par les travailleurs sociaux qui ne « sont experts d'aucune de ces disciplines » (*Ibid*).

1.2.2 Le cadre de la pratique

Le cadre de la pratique concerne un « amalgame de connaissances et de compétences formelles et informelles développées par le travailleur social 'on-the-job' » (Traduction libre de Healy, 2005 :6), c'est-à-dire tous les savoirs implicites et difficilement mis en mots. Il renvoie notamment aux différents apprentissages acquis par l'expérience et l'exposition répétée (*Ibid*) des travailleurs sociaux à des situations soulevant des enjeux communs. Cette dimension renvoie aux difficultés qu'ont les travailleurs sociaux « à nommer concrètement leur pratique » (Jollette, 2008 :98) puisque « le « faire » a des raisons que la raison ignore souvent » (Couturier et Huot, 2004 :108). De plus, elle réfère à la distance existante entre le

« dit » et le « fait » (*Ibid*). Tous ces savoirs sont centraux dans la construction de la pratique du travail social.

1.2.3 Les bases formelles de la profession

Les bases formelles du travail social sont également un constituant de la pratique transmis par les « canaux formels de l'éducation en travail social et les publications académiques » (Traduction libre de Healy, 2005 :6). Les croyances et valeurs judéo-chrétiennes y sont incluses, tout comme les grandes théories abordées dans la formation en travail social (*Ibid*). Cet élément est central pour cette recherche car elle propose de se pencher sur la pratique du TSI en offrant une analyse des bases formelles. Ceci sera précisé plus loin.

1.2.4 Le « *sens of practice purpose* »

Le « *sens of practice purpose* » comprend la description spécifique du rôle des travailleurs sociaux, les caractéristiques et besoins du client ainsi que les caractéristiques, points de vue, compréhensions et capacités du travailleur social dans un contexte donné (*Ibid*). De plus, selon le schéma de Healy (2005 :5) cette dimension représente la résultante de la négociation entre les constituants qui ont été présentés.

1.3 La pratique du travail social international

La conjoncture actuelle appelle la profession du travail social à s'ouvrir au monde et à adopter une perspective internationale face aux problèmes sociaux auxquels elle est confrontée. La prochaine section présente certains éléments déterminants dans la construction de la pratique du TSI à commencer par la mondialisation qui justifie la pertinence de s'intéresser à cette discipline.

1.3.1 La mondialisation : contexte du TSI

La mondialisation se définit comme « *a package of transnational flows of people, production, investment, information, ideas and authority* » (Brysk, cité dans Healy 2008 :26). Elle entraîne une forte interdépendance entre les pays au niveau de l'environnement, de la culture, de la sécurité et de l'économie (Healy, 2008 :29). Elle met en relief les « forces internationales globalisantes » qui influencent les différentes localités (Migdley, 2000 :13). L'internationalisation de la pratique du travail social est donc directement liée à ces interdépendances entre les pays (Xu, 2006 :679). De plus, la mondialisation économique crée des problèmes sociaux globaux et semblables dans tous les coins de la planète soulevant la nécessité d'unir les travailleurs sociaux pour ainsi agir sur ces problèmes (*Ibid* :682). En effet, « *the history of internationalization in the social work profession is connected to the rise of social problems resulting from global interactions and economic interdependence of countries around the world* » (Estes, 2010 :5).

Malgré la pertinence de développer le TSI, une résistance face à cette discipline est remarquée (Xu, 2006 :682) et ce, à l'image de la diversité des représentations qu'ont les travailleurs sociaux de cette mondialisation. Lors d'un sondage effectué par l'Association Internationale des Assistants Sociaux, un intervenant social jamaïcain a bien su résumer la diversité des réponses en lien avec la mondialisation. À cet effet, il affirme que :

Dans un contexte spécifique, [la mondialisation] peut être représentée comme une perception du monde semblable à un énorme village qui apporte d'incroyables possibilités d'apprendre au sujet des différents habitants et de leurs problématiques et organisations sociales, économiques, politiques. Dans un autre contexte, elle peut être perçue comme une manière d'imposer les valeurs, les idéologies et les croyances des pays industrialisés les plus grands et les plus forts aux pays plus petits et plus faibles, en voie de développement ou sous-développés (Rowe et coll. 2000 :79).

Ce contexte de mondialisation a permis l'émergence d'une façon particulière d'analyser les problèmes sociaux, notamment en TSI. En effet, ce dernier « possède une analyse spécifique des problèmes sociaux au niveau macro qui fait le lien entre les problèmes vécus au niveau

local et au niveau international, avec un focus sur le développement social » (Lacroix, 2010). C'est par cette façon globale d'analyser les problèmes sociaux qu'est entre autres caractérisé le TSI.

Il faut noter, par contre, que certains travailleurs sociaux s'opposent à cette façon d'aborder les problèmes sociaux:

La mondialisation semble suggérer l'examen des problèmes à travers le monde et la recherche d'une solution commune pour tous les régler dans leur ensemble. Je désapprouve cette approche en raison de la nécessité de traiter et de régler chacun de ces problèmes de manière distincte dans chaque contexte (Rowe et coll. 2000 :83)

Il existe donc une opposition à l'approche globale des problèmes sociaux prise par des travailleurs sociaux. Malgré cette résistance, plusieurs grandes institutions ont mis de l'avant des repères internationaux au travail social. Les prochaines sections viseront à explorer les différents discours des institutions du TSI et, de façon plus globale, des grandes institutions internationales.

1.3.2 Les discours des institutions en travail social international

1.3.2.1 La définition internationale du travail social

La définition proposée par la Fédération des Travailleurs Sociaux (FITS) et l'Association Internationale des Écoles de Travail Social (AIETS) est une des bases professionnelles et formelles (Healy, 2005 :5) sur laquelle se construit la pratique du TSI :

Le travail social assure la promotion du changement social, la résolution des problèmes dans le contexte des relations humaines, l'autonomisation et la libération des personnes pour l'amélioration de leur bien-être. Le travail social s'appuie sur des théories du comportement humain et des systèmes sociaux pour intervenir là où les êtres humains interagissent avec leur environnement. Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour le travail social (FITS, 2009).

Cette définition sert de point de départ et permet de soulever des éléments discursifs construisant la pratique du travail social notamment en ce qui concerne les valeurs prônées par le code d'éthique international des travailleurs sociaux.

1.3.2.2 Les valeurs universelles en travail social

Plusieurs valeurs sont centrales au travail social. L'autodétermination est, par exemple, un des principes fondamentaux en travail social. En effet, « les travailleurs sociaux doivent respecter et promouvoir le droit des personnes à faire leurs propres choix et à prendre leurs propres décisions » (FITS, 2009). La justice sociale fait également partie des valeurs fondamentales. En plus d'être incluse dans la définition internationale du travail social, elle fait intégralement partie du code d'éthique. En effet, selon la FITS (2009), le travailleur social a la responsabilité de « promouvoir la justice sociale en contestant la discrimination, en reconnaissant la diversité, en redistribuant les ressources de façon équitable, en combattant les politiques injustes et travaillant en solidarité ».

1.3.3 Les discours des institutions internationales

Tel que mentionné précédemment, la pratique du travail social se situe dans l'interstice des différents discours. Certains d'entre eux sont centraux et spécifiques à la pratique du TSI et permettent au travailleur social de se construire une pratique particulière et en fonction du contexte. Le discours entourant les Droits humains et le développement social en font partie et seront abordés ici.

1.3.3.1 Les Droits humains : un texte d'influence en TSI

Comme présenté dans la définition internationale du travail social, les Droits humains² sont la pierre d'assise des interventions et théories en travail social. Les droits sont basés sur la

² Le terme Droits humains réfèrent aux Droits de l'Homme. Le premier terme est préféré puisqu'il propose un discours plus inclusif pour les femmes. Par contre, le terme Déclaration des Droits de l'Homme sera conservé puisqu'il est le titre officiel du document auquel il réfère.

croissance fondamentale que « *those rights belong to everyone, no matter of what status that person holds in society* » (Reichert, 2006 :27). La notion d'universalisme est au fondement même des Droits humains. Elle sera abordée plus loin dans la présentation de l'opposition entre l'universalisme et le relativisme culturel.

La Déclaration des Droits de l'Homme n'est pas sans conséquence pour le TSI puisque ces droits guident clairement sa pratique. La FITS et l'AIETS affirment que « *human rights are inseparable from social work theory, values and ethics, and practice* » (Healy, 2007 :13) rendant le travail social « *a human rights based profession* » (Ife, 2010 :83). La pratique du TSI se doit de tenir compte de cette perspective dans ses interventions puisque le concept de TSI serait remis en question si la possibilité de valeur commune et universelle était rejetée (Healy, 2008 :255).

En effet, plusieurs interventions sont basées sur les énoncés des Droits humains. Par exemple, un centre pour femmes victimes de violence conjugale, au Pakistan, a été étudié (Critelli et Willett, 2010) afin de comprendre les fondements philosophiques et théoriques de l'organisation ainsi que la façon dont les Droits humains y étaient appliqués. Les différents résultats montrent que l'*empowerment*, la préparation d'une vie indépendante et la défense ont une place importante dans les interventions.

1.3.3.2 Le développement social

Le développement fait aussi partie intégrante des discours utilisés par les institutions internationales. Ce concept est central au TSI lorsqu'il est question de la pratique internationale. Le développement est fréquemment envisagé comme étant une alternative pour diminuer la pauvreté et ses impacts (Healy, 2005 :52). En effet, la FITS serait une « organisation mondiale qui lutte pour la justice sociale, les droits de l'Homme et le développement social par le développement du travail social » (FITS, 2009). Cette approche vise l'amélioration du bien-être des personnes par une approche globale qui tient compte des facteurs sociaux du développement, au lieu de ne considérer que le volet économique (Healy, 2008 :56). De nos jours, le développement social est valorisé par les grandes institutions

financières internationales telles que la Banque Mondiale qui intègre dans « sa stratégie de développement des dimensions institutionnelles, humaines et physiques [...] passant par le filet de sécurité sociale, l'éducation, la santé, les stratégies rurales et urbaines ainsi que les dimensions environnementales et culturelles » (Taylor, 2008 :148).

Par ailleurs, il faut mentionner que la présentation précédente des discours du TSI n'est que partielle. Une présentation exhaustive de tous les discours est quasi-impossible. Le choix de ne présenter que ceux-ci a été effectué dans le but de soulever la question de l'ethnocentrisme dont ils peuvent être porteurs. En effet, dans la littérature, ces derniers sont largement critiqués puisqu'ils peuvent être porteurs ou, selon certains auteurs postcoloniaux, conditionnés, par un ethnocentrisme occidental ou européocentrisme. La prochaine partie tentera de définir l'ethnocentrisme et défendre le point de vue selon lequel il constitue un problème social.

1.4 Le problème de l'ethnocentrisme en travail social international

L'ethnocentrisme est envisagé dans cette recherche comme un problème social sur lequel les travailleurs sociaux, spécifiquement ceux intéressés par la question internationale, doivent se pencher. Il se définit comme:

L'attitude d'un groupe consistant à s'accorder une place centrale par rapport aux autres groupes, à valoriser positivement ses réalisations et particularismes, et menant à un comportement projectif à l'égard des hors-groupes qui sont interprétés à travers le mode de pensée de l'endo-groupe (Preiswerk et Perrot, 1975 :49).

Il s'apparente au concept d'ethnie désigné comme « un groupe social qui se différencie des autres groupes par des traits culturels spécifiques, et ceci non seulement en quelques détails (nourriture, habillement) mais aussi en un ensemble d'options fondamentales » (*Ibid* :37). L'ethnocentrisme part donc d'une distinction entre deux groupes permettant généralement une valorisation de son propre groupe aux dépens de l'autre.

Dans une des premières définitions de l'ethnocentrisme, Sumner (cité dans Preiswerk et Perrot, 1975 :50) incluait le fait de valoriser son propre groupe en plus du mépris envers l'hors-groupe. En renforçant le « Nous » et le « Eux », le groupe ethnocentrique permet une hiérarchisation de ces deux entités. Contrairement au racisme, qui hiérarchise sur la base de l'aspect physique, il se construit plutôt sur la base du genre de vie (Simon, 1970 :141). Par contre, les différences liées aux caractéristiques physiques viennent souvent renforcer l'ethnocentrisme qui lui, fondamentalement, réfère plutôt aux caractéristiques socioculturelles comme les mœurs, les coutumes, la langue et les religions (*Ibid*). Dans ce sens, il serait envisagé comme un « proracisme universel » ou un « racisme élémentaire » (Taguieff, 2003b :288) puisque dans « les ethnocentrismes, l'élément de l'aspect physique, de la visibilité la plus immédiate, intervient assez fréquemment » (*Ibid* :141).

Bien que l'ethnocentrisme dans un groupe ethnique puisse permettre le « maintien de sa cohésion intérieure, de la solidarité de ses membres, assurant donc la survie même du groupe », il entraîne l'isolement des groupes ethniques par rapport aux autres pouvant mener à « des éléments de tension dans toutes les situations de contact » (*Ibid* :144). Par conséquent, l'ethnocentrisme est à la base même d'une forme d'infériorisation de l'autre et peut, à l'extrême, s'exercer agressivement formant ce que Taguieff (2003b :288) appelle l'« ethnocentrisme actif ».

1.4.1 Spiritualité et religion en travail social : un exemple d'ethnocentrisme

L'ethnocentrisme peut se manifester de façons très diverses. À titre d'exemple, il est intéressant de soulever l'articulation de la religion et de la spiritualité dans la pratique du travail social (Furman et coll., 2004). D'une part, la religion est définie comme « *an organized, structured set of beliefs and practices shared by a community related to spirituality* » (Canda, cité dans Furman et coll. 2004 :772) tandis que la spiritualité est définie comme « *the search of meaning, purpose, and morally fulfilling relation with self, other people, the encompassing universe, and ultimate reality, however a person understands it* » (*Ibid*). Cette étude révèle, entre autres, que le trois quart des répondants « *felt that spirituality is a fundamental part of human being* » (*Ibid* :782). De plus, elle montre que « *fewer*

respondents believed it was appropriate to raise the subject of religion rather than spirituality in any practice area » (Ibid :779).

Alors que de telles études ne traitent pas spécifiquement d'ethnocentrisme, elles n'en sont pas moins absoutes: « *spirituality is often constructed in social as 'general' or 'universal' human nature, a quest of meaning, purpose and the 'Ultimate', or as 'more encompassing' and 'inclusive' in containing elements 'common to all religions'* » (Wong et Vonsky, 2009 :1349). Dans ce sens, le concept de spiritualité est présenté comme neutre, universel et transcendant toutes les religions. Par contre, d'un point de vue historique, ce concept aurait été construit à partir du christianisme européen et modifié par des influences néolibérales (Gray cité dans Wong et Vonsky, 2009 :1349). En travail social, ce discours « *spiritual-but-not-religious* » reproduit l'« *Euro-Christian ethnocentrism* » (Ibid :1344) et le consolide en le présentant comme étant « *a pure, neutral and innocent zone free from the history and ideology of Euro-Christianity* » (Ibid :1351).

De plus, l'instauration d'une binarité, dans ce cas-ci religion/spiritualité, est le fondement même de l'autorité coloniale (Said, cité dans Wong et Vonsky, 2009). Elle permet, selon les concepts empruntés à l'ethnocentrisme, de créer un endo-groupe, les spirituels, et un exo-groupe représenté par les religieux. Cette binarité est un terrain parfait pour la construction d'une hiérarchie, qui est d'ailleurs mise en pratique par les travailleurs sociaux et présentée par l'étude de Wong et Vonsky (2009). Dans le cas où « *marginalized and racialized ethnic groups are more often presented as 'religious' than 'spiritual' in the social work literature* » (Furman et coll., cité dans Wong et Vonsky, 2009 :1352), il est essentiel de réfléchir à l'ethnocentrisme dans le cadre d'une profession comme le travail social, où la non-discrimination, l'égalité et la justice sociale sont prônées.

1.4.2 La construction de l'ethnocentrisme comme problème social

Puisque l'ethnocentrisme mène à l'inégalité entre les groupes ethnoculturels, il est entrevu dans cette recherche comme un problème social nécessitant une intervention, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le contexte actuel de mondialisation soulève de nouvelles

questions quant à la profession du travail social et à sa volonté de s'internationaliser. En effet, tout comme au « XIXe siècle, a surgi dans la discussion publique ce qu'on a appelé la question sociale » où « la nouveauté résidait dans la prise de conscience d'un ensemble de maux liés aux bouleversements de l'industrialisation » (Dumont, 1994 :2), le XXIe siècle doit s'attarder aux bouleversements qui émergent du contexte mondialisé.

Ainsi, l'ethnocentrisme devient problématique dans la mesure où, dans une perspective interactionniste, il fait interagir des personnes et des groupes dits de cultures distinctes. Il s'opère alors le phénomène d'étiquetage social qui soulève non pas la question des problématiques vécues par les groupes cibles mais bien le problème d'ethnocentrisme qu'engendre la nomination de ces groupes. Dans ce sens, Lesemann (dans Langlois, 1994 :1116) appelle à une « approche plus analytique, plus critique, moins bureaucratique des problèmes sociaux, en proposant de situer dans une perspective plus globale des problèmes et les questions sociales afin d'en cerner la logique et pour éviter des solutions à la pièce ».

Par ailleurs, l'ethnocentrisme fait l'objet de revendications (Langlois, 1994 :1113) pour plusieurs militants et idéologues, tels que postcoloniaux, de même que pour les groupes féministes postcoloniaux qui appellent à la déconstruction de l'eurocentrisme du féminisme « libéral blanc et euro-américain » (Haase-Dubosc et Lal, 2006 :40) et de l'« ethnocentrisme des littératures et des esthétiques européennes » (*Ibid* :38).

En ce qui concerne le rapport au savoir, les approches postcoloniales « *problematize the very ways in which the world is known, challenging the unacknowledged and unexamined assumptions at the heart of western disciplines that are profoundly insensitive to the meanings, values and practices of other cultures* » (McEwan, 2001 :94). Ainsi, cette perspective théorique a émergé en faisant de l'ethnocentrisme son objet principal de revendications et de recherches. La prochaine section présente le problème d'ethnocentrisme dans les discours construisant la pratique du TSI.

1.4.3 L'ethnocentrisme et les discours du TSI

Le TSI se veut une profession à la recherche d'un certain universalisme. Il cherche à créer un corpus commun de connaissances, de théories et, par conséquent, de pratiques qui pourront être applicables de façon universelle. Cette tendance globalisante du TSI comporte des risques de tomber dans l'ethnocentrisme en prenant pour universel ce qui est à un niveau plutôt de « réalisations et particularismes » (Preisweck et Perrot, 1975 :49). Les discours construisant le TSI sont débattus sous cet angle, opposant l'universalisme et le relativisme culturel. Cela entraîne une remise en question de la prétention à l'universel, tout en soulevant les risques que comporte le relativisme culturel. Commençons par exposer cette opposition.

1.4.4 Le débat universalisme/relativisme culturel

Tel que démontré précédemment, l'ethnocentrisme est parfois facilement repérable mais aussi bien souvent caché et plutôt indirect. Par conséquent, il devient une préoccupation centrale en ce qui concerne les valeurs et les principes dits universels. En effet, dans un souci en travail social de justice sociale, de non-discrimination et d'égalité, il devient pertinent de questionner le caractère universel des valeurs et des principes, comme les Droits humains, qui sont au fondement du travail social. Ce questionnement peut se faire en abordant le débat entre l'universalisme et le relativisme culturel, deux positions en opposition.

La « *Deontologist School* » et la « *Teleologist View* » sont respectivement au cœur de ces positions (Healy, 2008 :240). En ce qui concerne la première vision, « *an action is inherently wrong or right and therefore that ethical principles apply to all situations* » (*Ibid*). C'est selon une vision relativement universaliste que le code d'éthique international en travail social est apparu. En effet, il est fondé sur une déclaration commune qui pourra servir de référence à tous les travailleurs sociaux. Il ancre l'AIETS et la FITS dans cette perspective puisque ces derniers avancent le postulat d'une universalité des fondements éthiques du travail social. Ainsi, cette vision s'appuie sur l'idée d'une nature humaine commune engendrant les mêmes droits à tous et chacun. Ce postulat est à la base même de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

À l'opposé de cette vision universelle des valeurs et principes humains se positionne le relativisme culturel (*Ibid*). Contrairement à l'universalisme, le relativisme culturel avance plutôt que la « *culture is the sole source of the validity of a moral right or rule* » (Donnelly, cité dans Healy, 2008 :240) et que « *members of one society may not legitimately condemn the practices of societies with different traditions* » (Mayer, cité dans Healy, 2008 :240). Cette perspective rejette toute possibilité d'uniformiser les valeurs et principes fondamentaux puisqu'elle privilégie l'importance du contexte, principalement culturel, dans lequel ils s'insèrent. Le contexte culturel étant différent d'un pays ou d'une région à l'autre, le relativisme culturel refuse de créer un discours unique qui pourrait s'appliquer à tous les humains.

1.4.4.1 Le relativisme culturel : une mise en garde

Les cultures présentent des divergences entre elles en fonction des valeurs, traditions et coutumes de chacune. Par contre, une question centrale doit être posée : « *when is different just different, and when different is different wrong?* » (Donaldson, 1996 :48). Les travailleurs sociaux sont confrontés à ce questionnement. Il est donc essentiel de réfléchir à ce qu'implique le relativisme culturel avant de se positionner. Les féministes qui se sont penchées sur la question des Droits humains nous avertissent du danger de cette posture (Healy, 2008 :242) puisqu'elle risque de justifier des comportements et traditions oppressants, notamment envers les femmes, au nom du relativisme culturel. Tout en représentant un grand défi pour les Droits humains (Reichert, 2006 :33), le relativisme culturel peut entraîner des résultats désastreux si des pays ou cultures font abstraction de la dignité humaine dans l'adoption de valeurs et coutumes (*Ibid* :26). Ainsi, en adoptant un relativisme culturel de façon plus extrême « *the whole idea of standards of any kind or under any circumstances in any field of knowledge or practice comes into question and everything becomes relative* » (Atherton et Bolland, 2002 :422) et, par conséquent, « *can leave social workers illequipped to confront structural oppression* » (Ife, 2001 :10).

Afin de bien reconnaître le problème d'ethnocentrisme, la prochaine section met en exergue des éléments discursifs qui participent au débat universalisme/relativisme culturel.

1.4.5 L'ethnocentrisme et les Droits humains

Les Droits humains sont considérés par plusieurs comme étant fondamentaux à tous les êtres humains. Les tenants des Droits humains se positionnent clairement dans une vision universelle en ce qui concerne l'opposition universalité/relativisme culturel. Les principes de base sont d'ailleurs l'universalité, l'interdépendance, l'indivisibilité ainsi que l'égalité et la non-discrimination (Nations Unies, 2010b).

Par contre, les Droits humains et leur application ne se font pas sans soulever de questions. En effet, les droits humains sont ainsi vivement critiqués puisqu'ils seraient porteurs d'un biais culturel favorisant certains pays qui ont adopté une vision à l'occidental du monde : « *an universal application of human rights without deference to cultural traits diminishes the cultural identity - a human rights violation itself* » (Reichert, 2006 :24). Par conséquent, les droits humains favoriseraient la reproduction d'une forme d'impérialisme.

1.4.6 Les valeurs en travail social sont-elles universelles?

Le code d'éthique international en travail social, mis en place par la FITS et l'AIETS, soulève un débat alimenté par les positions d'universalisme et de relativisme culturel. Par exemple, la notion d'autodétermination est un concept fort important pour la discipline du travail social (ou du travail social occidental) tout en étant très critiqué par un nombre important d'auteurs. En effet, cette valeur « *is accepted without much question as being central to social work* » (Ejaz, cité dans Silavwe, 1995 :73). Par contre, l'autodétermination, présentée comme universelle par le code d'éthique en travail social, peut aussi être considérée de façon beaucoup plus relative selon la culture dans laquelle elle s'inscrit. En effet, cette valeur est fondamentale dans une culture où l'individualisme est porté et prôné par la société. Dans une société où le communautarisme guide la vie sociale, l'autodétermination des individus est remise en question. En Zambie, par exemple, « *individual initiative is discouraged [...] self-initiative and self-determination in resolving personal problems is collectively sanctioned by the community* » (Silavwe, 1995 :73). Par conséquent, certains

remettent en question la possibilité même d'un code d'éthique commun puisque ce dernier ne peut être dépourvu de biais culturels et de principes trop généraux.

De plus, selon une l'étude de Abbott (1999), les travailleurs sociaux de divers groupes ethniques n'accordent pas la même importance au sens de la responsabilité sociale et à l'engagement à la justice individuelle. (Traduction libre de Abbott, 1999 :459). En effet, cette étude suggère une différence significative entre les groupes formés dans le cadre de celle-ci. Il est essentiel de soulever quelques limites de cette recherche en lien avec la formation de ces groupes qui peut sembler un peu simpliste et réducteur.

1.4.7 Ethnocentrisme et discours sur le développement

Outre les valeurs et les principes guidant le travail social, les théories du développement qui sont en jeu dans la pratique internationale du travail social peuvent être porteuses d'ethnocentrisme. Certaines approches placent le modèle européen ou occidental du développement au cœur de leurs interventions en le considérant comme un repère pour tous. Par contre, « il faut comprendre que la façon occidentale n'est pas la seule » et que la meilleure façon d'intervenir dans un pays n'est pas toujours accessible aux repères compréhensifs dont les occidentaux disposent » (Schafer, Haslam et Beaudet, 2008 :22). Par conséquent, la construction d'une théorie commune du développement doit se faire en dialogue avec les acteurs concernés comme le propose le développement social. Cependant, ce dernier n'est, pour l'instant, guidé que par « *good intentions rather than well-defined theoretical principles* » (Migdley, 2003 :832). Une des possibilités dans la construction d'une théorie du développement social serait « *to incorporate neglected normative perspectives into a synthesized framework* » (Migdley, 2003 :841). L'effort de théorisation « *need to transcend established Western preoccupations* » puisque « *few efforts have been made to incorporate indigenous ideas and beliefs in social development* » (Ibid).

1.4.8 Le code d'éthique en travail social international : une nuance au débat

Les deux positions que représentent l'universalisme et le relativisme culturel permettent difficilement la nuance entre ces deux pôles. En effet, ils peuvent être vus comme un continuum plutôt que deux positions fermées et rigides (Healy 2008 :240). Cette perspective plus nuancée permet de comprendre le code d'éthique international en travail social qui se situe quelque part au milieu de ce continuum (*Ibid* :241). En effet, selon la FITS cette déclaration aurait comme préoccupation « *to formulate a set of general principles for social work, which can be adapted to cultural and social settings* » (*Ibid*).

Par contre, il est primordial d'être prudent avec des énoncés comme celui-ci puisqu'il suppose une base, appelée ici principes généraux, qui peut sembler immuable. En effet, « *international social work is not a neutral field of study and cannot be conducted from a homogenized approach with an apolitical analysis* » (Razack, 2009 :11). Le danger d'une vision et d'un discours uniques devient encore plus probable lorsqu'ils sont introduits comme généraux, naturels, neutres ou universels. Par exemple, en ce qui concerne les Droits humains, « *the implied explanatory logic treats the global spread of human rights as if it was a natural or inevitable outgrowth of historical progress* » (Elliot, 2007 :346). La Déclaration des Droits de l'Homme est contestée par beaucoup de pays non-occidentaux puisque « *the principles and the values reflected in it derive from Western culture* », entraînant des débats « *over the universality of human rights and the ethnocentrism of the UDHR (Universal Declaration of Human Rights)* » (*Ibid* :357).

Tel que mentionné précédemment, ces deux positions doivent être envisagées dans une perspective de continuum plutôt que d'opposition. Mais comment et où doit-on se positionner sur ce continuum? La perspective interculturelle donne une réponse à cette question. En effet, cette posture, issue des théories interactionnistes, évite d'être définitive et généralisable mais plutôt flexible et tenant compte du contexte. La prochaine section approfondit la question de l'interculturalité.

1.5 L'interculturalisme : une troisième voie dans l'appréhension de l'Autre

Le concept d'interculturalité se retrouve actuellement en toile de fond du contexte de formation et d'intervention en travail social. Que l'on parle de formation interculturelle en CLSC (Lunkebein, 2007), de cours universitaires en intervention sociale et relations interculturelles (UQAM, 2011b) ou d'intervention interculturelle (Rachédi et Legault, 2008), le concept d'interculturalité est au cœur des pratiques et de la formation en travail social lorsque l'on aborde la question du rapport à l'Autre. Ce dernier renvoie à une approche particulière qui se distingue de la multiculturalité ou de la pluriculturalité.

D'un point de vue étymologique, le concept d'interculturalité renvoie à deux idées centrales soit *inter* et culture. Plusieurs définitions du concept de culture, issues de différents paradigmes, ont émergé. D'un point de vue plus fonctionnaliste, la culture peut être définie comme étant :

La manière structurée de penser, de sentir et de réagir d'un groupe humain surtout acquise et transmise par des symboles, et qui représente son identité spécifique; elle inclut les objets concrets produits par le groupe. Le cœur de la culture est constitué d'idées traditionnelles et de valeurs qui leur sont attachées (Bollinger et Hofstede, cités dans Lunkebein, 2007 :29).

Cette définition fonctionnaliste envisage « la culture comme un système de valeurs plutôt fermé, servant aux individus d'un même groupe à mieux s'orienter dans le monde qui les entoure et à mieux le comprendre » (Lunkebein, 2007 :29).

Par ailleurs, les approches interprétatives mettent l'accent sur la notion d'interaction dans la définition de la culture. Loin de considérer la culture comme un système fermé, ces approches soulignent l'importance du contexte dans la façon dont un individu présentera sa culture. En effet, « la situation de l'interaction détermine comment tel comportement « culturel » doit être interprété, dépendant de la situation ou encore comment concevoir la relation, l'interaction avec l'autre » (*Ibid* :31). Or, cette importance accordée à l'interaction ouvre la porte à la deuxième idée centrale du concept d'interculturalité.

Le préfixe *inter* fait appel « à la fois à la liaison, la réciprocité et à la fois à la séparation, la disjonction » (Jovelin, 2002 :25). Il soulève le « champ interactif où l'on s'interroge sur le processus relationnel entre sujets culturellement identifiés » (*Ibid*). Par conséquent, l'objet de l'interculturalité consiste davantage en cette interaction entre les deux entités plutôt que la culture elle-même ou la connaissance de cette dernière. Le domaine de l'interculturalité ne cherche pas à comparer ou à juxtaposer des cultures. Il vise d'abord l' « aspect relationnel et interactionnel » (El-Hélou, 2006 :19) entre les individus, puisqu'il est ici question d'une rencontre entre deux individus porteurs de culture et non d'une rencontre entre deux cultures. De plus, « cette perception ne dépend ni des caractéristiques d'autrui ou de celles du majoritaire mais des relations entretenues entre soi et autrui » (*Ibid* :20).

Le concept d'interculturalité renvoie directement à la question de la rencontre interculturelle et, par conséquent, nécessite la présence d'un autre, porteur d'une culture différente. Cette idée de l'Autre est inhérente à ce concept. Elle renvoie à la notion d'altérité qui est :

porteur d'un particularisme, de dissemblances, de distinctions (vêtements, couleur de peau, pratiques religieuses, valeurs, etc) est [habituellement] générateur de répulsion, de rejet, de dévalorisation et de séparation entre deux groupes dichotomiques « Eux » et « Nous », « Moi » et « l'Autre » dans le but de sauvegarder l'identité culturelle de chacun (El-Hélou, 2006 :25).

L'interculturalité faisant appel à l'interaction entre deux individus ou groupes, il soulève la question de la communication interculturelle puisque c'est cette dernière qui rend possible l'interaction.

1.5.1 La communication interculturelle

Le concept de communication interculturelle est entendu comme étant toutes « relations qui s'établissent entre personnes ou groupes appartenant à des cultures différentes » (Ladmiral et Lipiansky, 1989 :34). Les énoncés dans la communication « sont construits en fonction de l'autre interlocuteur » (Cossette et Verhas 1999 :323). Par conséquent, « la communication se produit dans un processus d'ajustement permanent » (*Ibid*) qui, dans un contexte

interculturel, nécessite une capacité « de s'ajuster en modifiant justement ses propres critères et ses repères » dans le but de « faire œuvre commune » et de partager un monde commun (*Ibid* :325). Cette définition de la communication interculturelle s'insère dans un paradigme interprétatif (Lunkebein, 2007) qui stipule que la rencontre doit être envisagée selon le contexte dans laquelle elle se situe ainsi que sur les interprétations subjectives de ceux qui y sont impliqués. Les significations qui émergent des rencontres interculturelles seront attribuées à l'individu porteur de culture et non à la culture en soi.

Par ailleurs, la communication interculturelle peut être abordée selon un deuxième paradigme émergent d'une posture critique (*Ibid*). En effet, l'objet principal d'étude de ce paradigme concerne les « relations de pouvoir qui s'instaurent entre deux ou plusieurs groupes différents à l'intérieur d'une société ou d'un système en général » (*Ibid* :38). En ce qui concerne la pratique du TSI, la question des rapports de pouvoir, s'insérant dans la communication interculturelle, a été largement évoquée dans la littérature. En effet, les rapports inégaux émergent de la pratique du travail social ont été étudiés que ce soit à l'intérieur du *sens of practice purpose* (Healy, 2005; Bilodeau, 1993), des discours institutionnels (Diène et Moumouni, 2010; Parazelli, 2010; Sen, 2009; Reichert, 2006; Falquet, 2003), du cadre de la pratique (Bourgeault, 2003) ou des bases formelles du travail social. Cette dernière constituante est centrale à ce mémoire de recherche et sera approfondie dans la section suivante.

1.6 Pour un discours inclusif dans la formation en TSI

Les discours concernant les Droits humains, les valeurs en travail social ainsi que ceux concernant le développement, et plus précisément l'ethnocentrisme qui peut en résulter, entraînent des questionnements en lien avec la formation en TSI offerte dans les universités québécoises. En effet, dans la mesure où la formation est un élément significatif dans la construction de la pratique du travailleur social, il est important de se pencher sur cette formation, notamment sur les discours en présence, la façon d'enseigner, la prise de parole ou l'absence de prise de parole des étudiants (Razack, 2009 :9).

Il devient essentiel « *to avoid making the classroom a colonizing space by creating a willingness to reflect on our normative values and beliefs and to embrace different ways of knowing* » (Ibid: 10). Razack nous invite à « explorer et souligner les tensions et contradictions qui sont présentes dans une salle de classe lorsque des questions internationales et en lien avec le développement sont enseignées » (Traduction libre, 2009 :10). Cette auteure explore les dynamiques qui s'installent dans les classes en TSI lorsque ces sujets sont traités. Elle questionne à savoir « *if students are aware of the spaces they occupy in the classroom with regards to power, privilege, knowledge, dominance and subordination* » (Ibid: 15). Elle invite les enseignants en TSI à décoloniser la pédagogie en éradiquant les binarités, en élargissant le dialogue et en remettant en contexte historique le rôle du travail social dans la colonisation. De plus, elle affirme que cette approche pédagogique « *will stir up defenses, create anxieties and unsettle students, which can make us more vulnerable as educators but more challenging for student's education* » (Ibid :19). Il est donc pertinent de se questionner sur l'enseignement prodigué aux futurs travailleurs sociaux qui sont intéressés par la question internationale. Cette préoccupation se traduit par les objectifs et questions de recherche suivants.

1.7 Objectifs et questions de recherche

1.7.1 Objectifs de recherche

Objectif général

- Ce mémoire de recherche contribue à décrire la pratique du travail social international.

Objectifs spécifiques

- Il vise à décrire les types et genres de discours utilisés dans la formation universitaire de premier cycle à l'École de travail social de l'UQAM.
- De plus, il vise à décrire les éléments discursifs utilisés dans la construction de l'Autre dans la formation universitaire de premier cycle à l'École de travail social de l'UQAM.

1.7.2 Questions de recherche

Question générale de recherche

- Qu'est-ce que la pratique du travail social international dans la formation universitaire de premier cycle à l'École de travail social de l'UQAM?

Questions spécifiques de recherche

- Quels sont les types et genres de discours utilisés dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM?
- Quels sont les éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM?

1.8 Pertinence de se pencher sur la formation en TSI

La formation offerte aux futurs travailleurs sociaux consiste en ce que Healy (2005) appelle les bases formelles de la pratique. C'est la formation en TSI, comme pratique du TSI, qui sera étudiée dans ce mémoire. Puisque ce dernier ne peut couvrir toutes les dimensions qui construisent la pratique du TSI, la question des bases formelles a été sélectionnée et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, d'un point de vue plus large, l'Association Canadienne des Travailleuses et Travailleurs Sociaux (ACTS) s'est donnée pour objectif de développer une sensibilité aux réalités culturelles en s'efforçant « de comprendre les cultures des autres personnes », en reconnaissant « la diversité qui existe parmi et entre les gens, les collectivités et les cultures » (ACTS, 2009). Il devient alors essentiel de se pencher sur cet objectif en analysant les discours qui sont utilisés dans la relation interculturelle. En plus de se sensibiliser aux réalités culturelles, le travailleur social se doit « de susciter des conditions qui encouragent le respect à l'égard de la diversité culturelle et sociale au Canada et dans le monde » en portant une « attention spéciale aux personnes ou groupes vulnérables, désavantagés, opprimés et exploités » (*Ibid*). Ainsi, l'analyse du discours dans la formation en TSI est primordiale pour saisir certaines dynamiques discursives qui peuvent vulnérabiliser ou désavantager des personnes et groupes sociaux.

De plus, dans une perspective plus spécifique à l'UQAM, des éléments favorisant le développement des étudiants ont été soulevés suite à un échange international en Belgique. L'auto-évaluation de ce projet a révélé qu'« étant donné la richesse de l'expérience, il est recommandé de développer une formule qui leur (les étudiants) permettrait de faire un séjour d'observation à l'étranger » (École de travail social de l'UQAM, 2004 :105). Un autre échange a eu lieu à Paris et a montré que « les étudiantes et étudiants sont unanimes à reconnaître qu'ils ont énormément appris de cette expérience au plan du savoir-être (connaissance de soi, dépassement) et du savoir-faire (planification et mise en œuvre d'un projet, dynamique de groupe) (Ibid). En effet, « *international social work education experiences may be regarded as valuable opportunities for students to add to their lexicon of anti-oppressive practice methods* » (Larson et Allen, 2006 :442). L'étude démontre que, suite à une expérience à l'étranger, il se produit un changement important chez les étudiants que les auteurs qualifient de conscientisation consistant en « *a significant shift in their thinking from attributing individual responsibility for poverty and disadvantage toward broader structural factors* » (Ibid: 511). Ceci souligne l'importance que prend le volet international dans la formation des étudiants, principalement dans le contexte actuel de mondialisation.

Par ailleurs, un certain intérêt se développe chez les étudiants et professeurs de l'École de travail social pour un volet international dans la formation. Ceci se traduit, entre autres, par la mise en place d'un comité d'échanges internationaux et interculturels (CEII), de cours touchant les enjeux qui se rattachent aux questions internationales, ainsi que d'activités tel un colloque sur le TSI. Ainsi, malgré certaines réticences, le programme prend des initiatives pour s'internationaliser et réfléchir aux enjeux que cela soulève, notamment en ce qui concerne la question interculturelle. Il est donc pertinent de se pencher sur le contenu de la formation, cette dernière étant envisagée comme constitutive de la pratique du travail social.

CHAPITRE II

CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE

Le présent cadre théorique propose d'ancrer les résultats de recherche et l'analyse de ceux-ci dans une posture postcoloniale. La présentation d'auteurs postcoloniaux permet, d'une part, de réfléchir sur les tendances ethnocentriques de certains discours et, d'autre part, d'aborder les pratiques discursives face à l'Autre. Par ailleurs, la perspective interculturelle propose des concepts qui seront présentés et qui viendront compléter le cadre théorique. Ce modèle est ici envisagé comme une alternative aux pratiques qui, selon les auteurs postcoloniaux, font obstacle à la rencontre à l'Autre.

2.1 Les théories postcoloniales

2.1.1 Le discours : un concept central aux théories postcoloniales

Le concept de discours est omniprésent dans les théories postcoloniales et notamment celles invoquées dans cette recherche. Le concept de discours « *refers to the language practices through which knowledge, truth, our sense of ourselves, and social relations are constructed* » et « *through which we understand 'reality' and act upon it* » (Healy, 2005 :199). Par conséquent, il serait le seul moyen d'accéder à une compréhension du monde. Or, en plus de permettre cette compréhension, la réception et l'émission de discours ne sont pas des procédés passifs et inoffensifs. En effet, « sous cette activité (qu'est le discours), pourtant quotidienne et grise [...] des luttes, des victoires, des blessures, des dominations, des servitudes » (Foucault, 1971 :10) résultent de la prise de parole.

De plus, le discours occupe un rôle « de production sociale » (Lazarus, 2006 :72) qui par son caractère matériel « *constitute things, including the social phenomena social workers deal*

with in their practice » (Healy, 2005 :199). Selon ce point de vue, il n'est pas considéré seulement comme « un révélateur du monde mais [il] le constitue » (Lazarus, 2006 :72). Le discours « *have 'real' or material effects in that they construct our understandings of key entities* » (Healy, 2005 :199).

Cette question du discours a été largement théorisée par les auteurs postcoloniaux et constitue un point commun à ces théoriciens qui, rappelons-le, représentent un terrain théorique très hétérogène. Ainsi, les théories avancées par Saïd, Bhabha et les auteurs féministes seront présentés permettant ainsi l'émergence de concepts centraux à la collecte et l'analyse des textes.

2.1.2 L'Orientalisme : une théorie postcoloniale

De façon générale, les théories postcoloniales mettent l'accent sur « la perpétuation du modèle colonial notamment en ce qui concerne l'institutionnalisation des inégalités économiques et dans les relations de pouvoir » (Traduction libre de Migdley 1998 :33). Selon cette perspective, cette institutionnalisation de l'inégalité relève non pas des structures sociales, mais des discours qui sont produits et reproduits. Dans un contexte d'étude sur l'Orient, Saïd expose cette réalité en présentant l'orientalisme comme étant « un discours qui n'est pas du tout avec le pouvoir brut, mais qui, plutôt, est produit et existe au cours d'un échange inégal avec différentes sortes de pouvoir politique » (Saïd, 1997 :25). Il peut être envisagé comme étant une « discipline extrêmement systématique qui a permis à la culture européenne de gérer – même de produire – l'Orient du point de vue politique, sociologique, militaire, idéologique, scientifique et imaginaire » (Saïd, 1997 :15). Le discours orientaliste permet la production d'une représentation de l'Orient qui place ce dernier dans une position de subalterne. C'est donc au travers des discours empruntés par les occidentaux (pour reprendre les concepts de Saïd) que l'Orient a été créé.

La théorie postcoloniale de Saïd (1997) s'appuie sur les discours pour entrevoir ceux utilisés par l'Occident dans la création des subalternes (Lazarus, 2006 :70) et « tentent de conférer une 'normalité' hégémonique au développement inégal » (*Ibid*). Cette théorie cherche, entre

autres, à révéler le caractère ethnocentrique des textes et discours occidentaux. En effet, selon certains auteurs « l'eurocentrisme n'est pas susceptible de critique, puisqu'il est la condition de possibilité de la pensée moderne, des recherches universitaires, de la production de savoir, et de la disciplinarité » et « serait constitutif de toute la pensée occidentale » (*Ibid* :74).

L'ethnocentrisme est le premier concept théorique issu des théories postcoloniales retenu pour cette recherche. Il souligne la tendance à recourir à « sa propre logique et à sa propre culture » (Cossette et Verhas, 1999 :325) dans le rapport à l'Autre. Plus précisément l'ethnocentrisme peut se définir comme :

le point de vue suivant lequel le groupe auquel on appartient est le centre du monde et l'étalon auquel on se réfère pour juger les autres. Chaque groupe entretient sa fierté et sa vanité propres, fait parade de sa supériorité, exalte ses propres divinités, considère avec mépris les étrangers [...] pense que ses propres mœurs sont les seules bonnes, et n'a de dédain que pour celles des autres, quand il les remarque (Taguieff, 2003b :295).

L'ethnocentrisme serait un fait généralisé qui se manifeste à différents degrés. En effet, « la généralité de ce phénomène est suffisamment établie [...] pour qu'on puisse le considérer comme une constante des sociétés humaines » (*Ibid*). Une typologie de l'ethnocentrisme est présentée dans la prochaine section permettant de conceptualiser les formes et degrés qu'il peut prendre.

2.1.2.1 Typologie de l'ethnocentrisme

Preiswerk et Perrot (1975) ont proposé une classification des manifestations de l'ethnocentrisme qui comporte trois niveaux allant d'un ethnocentrisme très explicite à un ethnocentrisme beaucoup plus implicite. Son premier degré est donc plus manifeste, c'est-à-dire que « l'ethnie en question s'adress[e] des éloges et [a recours] à un vocabulaire dépréciatif dans sa description des autres groupes » (Preiswerk et Perrot, 1975 :51). Par conséquent, ce niveau d'ethnocentrisme est beaucoup plus facile à détecter. Au deuxième degré, « l'ethnocentrisme est sous-jacent à une déclaration d'apparence innocente, mais qui

cache implicitement un raisonnement flatteur pour l'en-groupe et défavorable aux hors-groupe ». Finalement, au troisième degré « l'ethnocentrisme se réalise par une présentation en apparence élogieuse de l'hors-groupe » (*Ibid*). Par contre, « il est possible que les réalisations du pays X ne soient valorisées que parce qu'elles ressemblent en de nombreux points à celles de l'en-groupe » (*Ibid*).

2.1.3 Le postcolonialisme selon Bhabha : concept de stéréotype

Dans un contexte disciplinaire britannique, Bhabha souligne l'impact qu'ont les discours coloniaux sur la situation de domination actuelle qu'il n'hésite pas à nommer néocoloniales (Bhabha, 1994 :9). Il soulève le rôle des « *politics of identification* » (*Ibid*:32) dans la perpétuation d'une domination coloniale et l'idée selon laquelle « *the question of identification is never the affirmation of a pre-given, never a self-fulfilling prophecy – it is always the production of an image of identity and the transformation of the subject in assuming image* » (*Ibid*:64). Cela engendre le questionnement des modes de représentation de l'Autre (*Ibid*:97) dans le discours colonial qui perpétue les stéréotypes et la discrimination. Ainsi, Bhabha mentionne que « *the stereotype is not a simplification because it is a false representation of given reality. It is a simplification because it is an arrested, fixated form of representation* » (*Ibid*:107). Par conséquent, « *the point of intervention should shift from the ready recognition of images as positive or negative, to an understanding of the process of subjectivation made possible through stereotypical discourse* » (*Ibid*: 95). La compréhension du discours stéréotypant demande une clarification théorique des processus discursifs qui s'y rattachent. Cette nuance passera par la définition de deux concepts, le stéréotype et le préjugé, ainsi que par les procédés qui permettent leur apparition.

2.1.3.1 Les préjugés et les stéréotypes

Les stéréotypes réfèrent à des « opinions toutes faites qui ont l'art de réduire les particularités » (Jovelin, 2002 :24). Le stéréotype relève plutôt d'images mentales qui réduisent la complexité d'un individu ou d'un groupe à cette image (El-Hélou, 2006 :31). Il « peut être discriminatoire lorsqu'il limite le développement, l'expression ou l'exercice des

droits des personnes appartenant au groupe social auquel il se réfère » (*Ibid* :32). Par contre, il est plutôt de l'ordre de la réduction ou de la simplification.

Les préjugés sont « des modes de jugement tout faits. Ce sont des prêts à penser qui offrent un système d'explication rassurant et permettant de faire l'économie d'une réflexion personnelle » (Jovelin, 2002 :24). Ils « résistent fortement à toute information contradictoire » puisqu'ils « s'intègrent dans le système qui forme la personnalité de l'individu » (*Ibid*). Ils se rattachent à un groupe en particulier et à ses membres (El-Hélou, 2006 :33) et se confirment immédiatement par tout ce qui en est rapporté (Jovelin, 2002 :24). Les préjugés renvoient à trois composantes : celle « des *affects* et des évaluations auxquelles ils conduisent (mépris, rejet, dénégation, haine, amour, ambivalence), celle des « conations » référant aux pratiques et aux actes, puis finalement, la composante cognitive « fondée principalement sur les stéréotypes et la catégorisation » (Seca, 2003a :280).

Ces concepts seront réfléchis en fonction de trois croyances. La première veut que « la culture se limite au national ou à l'ethnique » (Bolzman, 2002 :95). Ceci consiste à croire que deux personnes, familles ou groupes provenant d'une même culture nationale ou ethnique, pourront établir une communication sans incompréhension culturelle et, par conséquent, que la culture d'un individu se résume à son appartenance nationale ou ethnique.

En deuxième lieu, les préjugés et stéréotypes passent par le fait de « considérer la culture de l'autre comme quelque chose de figée » (*Ibid*). En effet, la culture se construit selon de « multiples expériences et appartenances » (*Ibid*) et est sans cesse en processus de changement selon les contextes qui se présentent à l'individu. Considérer la culture comme « fixe entraîne une perception rigide et généralisante de leurs comportements » (*Ibid* :97). Par exemple, Bouamama et coll. (2002 :140) présentent la « transformation de la famille maghrébine » pour montrer de quelle façon leurs traditions ne sont pas figées dans le temps, mais obéissent aux contextes, entre autres, politique et économique.

Finalement, la « tendance à culturaliser les relations sociales » amène la personne à réduire la « complexité d'une situation à une explication simpliste de type culturel, alors que la

conduite que l'on cherche à saisir peut être liée à des facteurs juridiques, sociaux, sanitaires, économiques, etc » (Bolzman, 2002 :98). À titre d'exemple, dans un contexte de travail social, un malentendu entre l'intervenant et la personne ne résulte pas toujours d'une question culturelle mais peut être liée, par exemple, à un rapport inégal entre les deux individus (*Ibid* :99).

2.1.4 Apport des théories féministes postcoloniales

Il est essentiel de soulever le rôle des théories féministes dans les études postcoloniales. En effet, même si cette recherche ne s'inscrit pas dans un cadre théorique féministe, on ne peut faire fi de leur apport. Les théories féministes postcoloniales permettent de soulever l'idée selon laquelle les luttes pour l'égalité entre les sexes qui sont mises de l'avant dans les pays occidentaux sont loin d'être les mêmes à mener par les groupes féministes des pays dits sous-développés. Haase-Dubosc et Lal (2006 :40) affirment qu'il est essentiel de « décoloniser le féminisme » et que « le concept de solidarité entre les femmes devra se fonder sur une connaissance et une compréhension des différences qui les divisent » plutôt que sur ce qu'elles ont en commun. L'universalité de la condition féminine, voire des femmes, doit donc être évacuée pour ainsi mettre en lumière la variabilité des conditions féminines.

Dans ce sens, un nouveau féminisme doit émerger (et émerge d'ailleurs) pour favoriser « la prise de parole des femmes du tiers-monde et la circulation de leurs idées à l'échelle internationale » pour ainsi révéler « des compréhensions inédites des conditions d'oppression des femmes » (Maillé, 2007 :101). Selon cette perspective, une contestation de « la « pensée blanche » de la majorité du mouvement féministe occidental » (*Ibid* :93) doit être mise de l'avant pour que la voix des femmes non-occidentales se fassent entendre.

2.1.4.1 La grille d'analyse discursive du rapport à l'Autre

Les concepts émergeant des théories postcoloniales ont permis la construction d'une grille d'analyse pour l'analyse de la pratique du TSI. Cette méthode, inspirée de la « grille orientaliste » de Nader (2006 :15), est un outil précieux dans l'analyse du rapport à l'Autre.

Elle comporte plusieurs aspects qui facilitent l'analyse du discours qui est effectuée dans ce travail.

Le premier aspect de cette grille concerne la question du langage binaire. En effet, le langage dichotomisant a pour effet de créer deux groupes c'est-à-dire un endo-groupe (Nous) et un exo-groupe (Eux). Cette binarité est analysée selon la grille de van Dijk (cité dans Izabi et Saghaye-Biria, 2007 :144), appelée « *ideological square* », qui stipule que cette dichotomie soit renforcée par un qualificatif rattaché à chacun de ces groupes. Selon cet auteur, les qualificatifs qui sont rattachés à chacun des groupes permettent, dans beaucoup de cas, d'établir une hiérarchie entre eux.

Un autre aspect pouvant permettre l'analyse discursive selon cette grille touche l'« *essentialist discourse, universalizing certain traits and characteristics* » (Izabi et Saghaye-Biria, 2007 :143). La façon d'aborder l'exo-groupe, d'une part, comme un tout uniforme et indifférencié et, d'autre part, comme ayant des caractéristiques et traits typiques, naturels, essentiels et inchangeables, est souvent présente dans le rapport à l'Autre. Cet aspect se rapporte entre autres au discours colonial décrit par Bhabha (1994 :101) et produisant « *the colonized as a social reality which is at once and 'other' and yet entirely knowable and visible* ».

Bref, la grille d'analyse ainsi que les concepts d'ethnocentrisme, de préjugés et de stéréotypes soulèvent certaines attitudes discursives lorsqu'il est question de la construction de l'Autre par le langage. Ces éléments théoriques seront opérationnalisés dans le cadre méthodologique. Par ailleurs, d'autres attitudes inspirées des théories sur l'interculturalité, proposent une (dé)construction de l'Autre présentant une vision alternative à celle précédemment abordée.

2.2 Alternatives face à l'altérité : pistes interculturelles

L'ethnocentrisme, les préjugés et les stéréotypes sont, selon plusieurs auteurs (Cossette et Verhas, 1999; Taguieff, 2003; Lazarus 2006), un passage obligé et inévitable. Par contre, ils

semblent qu'il existe des attitudes pour surmonter, au mieux partiellement, ou « dé-penser » (Saïd, cité dans Lazarus, 2006 :71) l'ethnocentrisme et les autres attitudes face à l'Autre tels la dichotomisation, la hiérarchisation, les préjugés, les stéréotypes, l'essentialisation ou l'homogénéisation. Les racines épistémologiques ainsi que les concepts gravitant autour du discours interculturel nous poussent à adopter cette perspective comme alternative aux attitudes discursives présentées précédemment.

Tout d'abord, tel que mentionné dans la Problématique, le discours interculturel est issu d'une approche interactionniste qui tient compte « des interactions entre des groupes, des individus, des identités » (Lunkebein, 2007 :19) » Selon cette approche, la culture n'est pas figée, mais se définit en fonction de l'interaction dans laquelle elle s'insère. Ainsi, plutôt que d'aborder l'individu en tant que représentant d'un groupe culturel et/ou ethnique prédéfini, les perspectives issues de l'interactionnisme entendent « l'individu [comme] un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet [...] sa culture d'appartenance » (Le Breton, 2004 :46). Par conséquent, l'approche interculturelle favorise une construction de l'Autre en contexte, plutôt que celle émergeant d'un processus de catégorisation qui enferme ce dernier dans un groupe prédéfini.

Par contre, une forte critique de l'approche interactionniste, formulée par Roy et coll. (dans Legault et Raché, 2008 :106) consiste à dire qu'elle « mène à l'évacuation des dimensions historiques, économiques et politiques des groupes culturels en présence » alors que ces dimensions « sont elles-aussi, profondément ancrées dans le passé des migrants, un passé souvent colonial marqué par la domination, l'exploitation et la loi du plus fort ». Voilà tout le fondement du débat entre deux perspectives bien ancrées en sociologie, et par conséquent, en travail social, opposant d'un côté une sociologie plus compréhensive qui prend « en compte la réflexivité et la compétence des acteurs » (Le Breton, 2004 :3), et de l'autre, une sociologie explicative qui « tend à penser une société sans sujet, où règnent la contrainte et l'ignorance des raisons qui alimentent l'action individuelle » (*Ibid* :2).

Ainsi, nous répondons à ce débat en positionnant le discours interculturel dans une perspective postcoloniale. L'interculturalité et ses concepts sont envisagés comme des

alternatives aux discours et aux éléments discursifs qui sont critiqués par les approches postcoloniales. Ainsi, la vision interculturelle propose des concepts qui favorisent la déconstruction de discours et, plus précisément, d'éléments discursifs qui construisent l'Autre.

En réponse aux tendances discursives qui construisent deux groupes distincts, une alternative « requiert une réflexion portant sur l'intervention dans une société multiculturelle, source d'une réalité interculturelle; réalité qui s'oppose au dualisme et au monisme » (Mvilongo, 2001 :391). Ce dualisme réfère à « l'idéologie qui prône la polarisation; d'une part, la culture dominante et, d'autre part, les autres cultures individuelles nullement reliées entre elles, s'ignorant les unes les autres » (*Ibid*). Ainsi, le modèle interculturel propose une vision alternative à celle qui dichotomise les groupes.

De plus, face à certaines attitudes face à l'Autre tels les préjugés, les stéréotypes et l'homogénéisation, le modèle interculturel propose, entre autres, de s'abstenir de « conférer à la différence, à la spécificité un contenu fixe, en la rangeant dans un catalogue de traits culturels » (Mvilongo, 2001 :398). Ceci se réalise notamment par l'empathie permettant de « pouvoir comprendre la culture de l'autre et se mettre à sa place » (Bolzman, 2002 :95). De plus, la « négociation, la construction commune d'une nouvelle représentation de la réalité (*Ibid*) suppose une « transformation personnelle » des individus (Cossette et Verhas, 1999 : 326) qui modifie et relativise « ses croyances et ses valeurs pour coagir avec l'autre » (*Ibid* :327). Par conséquent, cette vision plus flexible de l'Autre favorise la rencontre avec ce dernier puisqu'il n'est plus réduit à des caractéristiques, dites culturelles, qui homogénéisent et perpétuent des stéréotypes et préjugés.

Finalement, le modèle interculturel offre une explication à la hiérarchisation entre les groupes. Il mentionne qu'elle se manifeste lorsque la différence est envisagée comme une déficience, « un manque, une erreur ou un obstacle » et la « pratique cherchera en effet à combler ce manque, à supprimer l'erreur ou à renverser l'obstacle » et ce notamment par le développement de l'autre (Mvilongo, 2001 :397). Par conséquent, le modèle interculturel propose la décentration comme alternative notamment en prenant « en compte l'autre dans sa

différence, ne pas [le] voir comme une simple réplique de soi » (Cossette et Verhas, 1999 :326). Ceci permet de « relativiser son propre système de valeurs » et d'entreprendre « un mouvement de décentration par rapport à la position egocentrique » (*Ibid*). Ainsi, en se décentrant, il devient possible de ne pas envisager l'autre comme une réplique de soi comportant des manques ou erreurs à corriger.

Par contre, la relation interculturelle « décentrée » et « transformante » « relève d'un niveau plus complexe et reste problématique » (*Ibid* :326). Bien que l'interculturalité propose une alternative à la relation teintée d'ethnocentrisme, de préjugés et de stéréotypes, ces derniers restent difficiles (et impossibles selon certains auteurs) à contourner.

Bref, les théories postcoloniales ainsi que l'approche interculturelle préparent le terrain pour la méthodologie empruntée dans cette recherche ainsi que pour l'analyse des textes sélectionnés. Le cadre méthodologique, présenté dans la section suivante, circonscrit le terrain de recherche et opérationnalise les concepts théoriques précédents.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Posture épistémologique : vers le post-structuralisme

Cette recherche s'inscrit dans une approche qualitative pour des raisons théorique et méthodologique. Tout d'abord, d'un point de vue théorique, la recherche s'inspire du courant post-structurel qui « *primarily focused the influence of language on power, knowledge and identity* » (Healy, 2005 :197). Bien que cette recherche ne se penche pas sur la question du pouvoir, elle cherche à faire ressortir les discours qui sont utilisés dans la pratique du TSI. En effet, pour les post-structuralistes, « *language is a key site of political struggle as discourses shape how core concept such as 'rights' and 'needs' are understood within any context* » (*Ibid*).

Les théories postcoloniales s'inspirent d'ailleurs du courant post-structurel pour comprendre « *the ongoing legacy of European colonization* » (*Ibid*) notamment par les discours privilégiés et dépréciés par certains pays. Ces deux courants théoriques sont chapeautés par un paradigme postmoderne qui « tente de dépasser le projet de modernité, centré sur l'idée de progrès, et de comprendre ce qui se passe dans les sociétés contemporaines » (Anadon, 2006 :16). Ces courants théoriques auraient inspiré un nouveau type de recherche qualitative (*Ibid*) qui, par conséquent, aurait permis l'émergence de courants méthodologiques nouveaux tel que l'analyse du discours (*Ibid* :22). Ce dernier est décrit dans la section suivante.

3.2 Méthode d'analyse des données

Avant d'aborder la méthode d'analyse des données, le concept de discours doit être présenté selon une conception foucauldienne de ce dernier. Il faut noter l'ambivalence qu'engendre la

référence à Foucault et l'inscription de ce mémoire dans un cadre épistémologique post-structurel. En effet, bien que Foucault soit souvent considéré comme une « figure canonique du poststructuralisme » (Angermüller, 2005 :3), il reste que ce dernier, en plus de ne pas se définir ainsi, est souvent rattaché au courant structuraliste (*Ibid* :11). Or, nous réitérons que « c'est la notion foucauldienne de discours qui, en devenant une notion clé, a donné une certaine cohérence et une certaine unité à ce champ pluridisciplinaire (le post-structuralisme) » (*Ibid* :6).

Un des aspects centraux, tiré des écrits de Foucault, est la considération du discours comme n'étant « point immatériel; c'est toujours au niveau de la matérialité qu'il prend effet, qu'il est effet; il a son lieu et il consiste dans la relation, la coexistence, la dispersion, le recoupement, l'accumulation, la sélection d'éléments matériels » (Foucault, 1971 :59). Dans ce sens, il refuse de considérer le discours comme étant un outil qui rapporte la réalité, mais bien comme étant constitutif de la réalité. Par conséquent, le discours utilisé en TSI n'est pas envisagé ici comme révélateur de la pratique mais bien comme étant une pratique en soi.

3.3 L'analyse du discours

Dans un contexte théorique où le discours est entrevu comme la seule façon d'accéder à la compréhension du monde, il devient inévitable de recourir à une analyse du discours. La réflexivité (Le Breton, 2004 :148) est un concept central à la posture méthodologique adoptée dans cette recherche. En effet, ce terme renvoie au fait que « le langage est une pratique qui non seulement décrit, mais aussi constitue la réalité » et que « la description d'une situation n'est pas extérieure à elle, elle participe à son institution, et s'inscrit elle-même dans la réalité sociale » (*Ibid*). Par conséquent, l'analyse du langage utilisé permet d'accéder à la réalité de l'acteur.

Il est important de noter que « l'analyse du discours [...] ne dévoile pas l'universalité d'un sens » (Foucault, 1971 :72). Or, le langage révélé dans la littérature analysée doit être pris dans le « contexte de leur énonciation » (Le Breton, 2004 :147). Par conséquent, « l'analyse linguistique ou sociale formelle détachant l'action de son contexte humain ou social n'a

aucun sens » (*Ibid*). La « signification est locale » (*Ibid*) puisque le « discours étant une activité fondamentalement interactionnelle », son analyse « vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social » (Maingueneau, 1996 :11).

3.3.1 Méthode d'analyse du discours de la formation en TSI

La méthodologie empruntée dans ce travail s'est effectuée en trois étapes qui s'appuient sur les concepts-clés ayant émergé de la littérature sur l'analyse de discours. Les deux premières étapes d'analyse permettent de répondre à une première question spécifique de recherche, soit : Quels sont les types et genres de discours utilisés dans la formation universitaire de premier cycle en TSI à l'École de travail social de l'UQAM?

3.3.1.1 Première étape : types de discours

Tout d'abord, une première typologie dite énonciative (Maingueneau,1991 :123) permet la distinction des textes relevant des discours et ceux des récits. Selon Maingueneau (1991 :123), les discours et les récits se distinguent « par la manière dont l'énonciateur se rapporte à son énoncé ». Par conséquent, les récits se rattachent à un « énoncé qui efface les marques de la présence de l'énonciateur, du co-énonciateur, du moment et du lieu de l'énonciation. Tout se passe comme si les événements se racontaient eux-mêmes, sans l'intervention du locuteur » (*Ibid*). Les récits permettent ainsi de raconter un événement passé où le contexte d'énonciation a peu d'importance sur l'énoncé. Ils sont rattachés au concept de narration qui s'apparente à « l'acte de raconter » (Charadeau et Maingueneau, 2002 :485) et qui met en scène une histoire avec une « succession temporelle d'actions [...] une mise en intrigue [...] et un dénouement » (*Ibid* :484).

Par opposition, le discours représente « toute énonciation écrite ou orale rapportée à sa situation d'énonciation » (*Ibid*). Le discours fait donc partie de la situation d'énonciation et son contexte influence la façon dont il sera utilisé ou énoncé. Dans ce mémoire, cette première typologie des discours permet une distinction entre le concept de discours et celui de récit qui réfère ici à la notion de types de discours.

3.3.1.2 Deuxième étape : genres discursifs

Une deuxième typologie sera utilisée et permet une analyse selon les genres de discours. Ce concept permet une classification des discours en fonction du domaine théorique dans lequel il s'insère. Les genres discursifs se déterminent selon « les valeurs d'un certain domaine de production discursive » (Charadeau et Maingueneau, 2002 :280). La détermination des genres de discours se basent sur des critères pouvant être homogènes ou hétérogènes (Maingueneau, 1991 :208). Par conséquent, le genre permet de caractériser le texte et de le situer par rapport à d'autres textes. La détermination du genre discursif doit toujours se faire selon les contextes « historiquement définis, rapportables à des lieux d'énonciation déterminés » (*Ibid*). Les genres de discours sont ici établis selon l'origine théorique des textes, les disciplines sur lesquelles ils s'appuient ou les thèmes qui y sont traités.

3.3.1.3 Troisième étape : analyse des énonciations

La troisième étape réfère à deux groupes de concepts méthodologiques de l'analyse des discours présentés par Maingueneau (1991) c'est-à-dire les situations d'énonciation et de modalisation ainsi que l'hétérogénéité. Cette étape permet de répondre à la deuxième question spécifique de recherche: Quels sont les éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre dans la formation universitaire de premier cycle en TSI à l'École de travail social de l'UQAM?

A) Situations d'énonciation et de modalisation

Tout d'abord, les « situations d'énonciation et de modalisation », présentées par Maingueneau (1991 :107), permettent de soulever deux pratiques discursives : la construction du Nous et l'assertion. Tout d'abord, Maingueneau (1991) soulève la question du Nous dans le discours en rappelant que son apparition « dans un texte n'est-elle jamais anodine, elle marque implicitement les frontières de la population qu'entend délimiter le positionnement par son énonciation même » et en soulevant « la discrimination qu'implique le surgissement d'une identité discursive partagée » (*Ibid*:112). Ceci renvoie directement à la dichotomie qui

entraîne la formation de deux groupes, l'endo-groupe (Nous) et l'exo-groupe (Eux). Le concept de « modalités appréciatives » (*Ibid*:114) fait référence au jugement de valeur souvent posé entre les deux groupes « par rapport à des catégories d'opposition comme bien/mal, mélioratif/péjoratif » (*Ibid*).

Deuxièmement, l'« assertion » permet de poser une énonciation comme étant vraie ou fausse (*Ibid*:115). Il est « la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (Bally, cité dans Maingueneau, 1991 :114). Dans ce sens, Ducrot (cité dans Maingueneau, 1991 :115) mentionne que dans l'acte d'assertion, « le locuteur se présente comme certain de l'opinion présentée » et qu'il « présente son opinion comme le produit d'une réflexion ». Ces stratégies discursives permettent de distinguer le « certain » du « non-certain » (*Ibid*:116). Elles permettent de tracer, de façon plus ou moins distincte, les contours des certitudes énoncées par l'énonciateur. Ceci se rattache notamment aux concepts de stéréotypes et de préjugés c'est-à-dire que certains énoncés sont pris comme étant vrais alors qu'ils seraient davantage le fruit d'une image stéréotypée de l'Autre.

B) Hétérogénéité

En deuxième lieu, le concept méthodologique d'hétérogénéité (Maingueneau, 1991 :126) fait référence aux concepts qui permettent « la rencontre dans la même unité discursive d'éléments rapportables à des sources d'énonciation différentes » et l'insertion de « plusieurs voix dans une même énonciation » (*Ibid*:126). L'hétérogénéité renvoie à cinq concepts méthodologiques. Premièrement, la présupposition consiste en une « croyance représentée dans le discours » qui « n'est pas le but avoué dans l'énonciation » (*Ibid*:129). Deuxièmement, l'ironie « subvertit la frontière entre ce qui est assumé et ce qui ne l'est pas par le locuteur ». Elle permet de rejeter implicitement un énoncé (*Ibid*). Troisièmement, la négation implique la présence de deux énoncés : un premier qui se trouve rejeté par le deuxième (*Ibid*). Quatrièmement, le discours rapporté se rapporte à tout ce qui concerne les citations. Cinquièmement, l'utilisation de guillemets lors de l'énonciation ou l'utilisation de geste faisant référence aux guillemets (*Ibid*:139). Les guillemets servent à mettre une

distance entre l'énonciateur et ce qui est énoncé. Par contre, « hors contexte, il n'existe aucune possibilité d'interpréter une mise en guillemets; pour le faire on doit reconstruire, en s'appuyant sur des indices variés, la signification de l'opération dont les guillemets sont la trace » (*Ibid* :140).

En résumé, l'analyse des types et genres de discours, des situations d'énonciation et de modélisation ainsi que de l'hétérogénéité constituent une grille d'analyse qui permettra d'explorer les discours et de quelle façon l'Autre y est appréhendé.

3.4 Méthode de collecte des données et d'analyse documentaire

Cette section présente la façon dont le corpus documentaire a été sélectionné et comment il a été analysé. Elle soulève également les limites méthodologiques qui émergent des étapes d'analyse.

En premier lieu, plusieurs critères ont permis de sélectionner la documentation pertinente. En effet, celle des cours en lien au TSI a été retenue. Avant de présenter les documents en question, une définition opérationnelle du concept de TSI sera effectuée puisque ce terme n'est pas, ou très peu, utilisé à l'École de travail social de l'UQAM.

Ce que l'on entend ici par TSI s'appuie sur les éléments de définition auxquels Healy (2008 :10) se réfère tel que l'« *internationally related domestic practice and advocacy, professional exchange, international practice, and international policy development and advocacy* ». En se penchant davantage sur sa définition du TSI, on constate que l'interculturalité traverse, de façon implicite, ces dimensions. En effet, la question de la rencontre interculturelle est imprégnée dans la pratique du TSI. Comme Lilyane Rachédi le mentionnait (Colloque TSI, 2011) « toutes les universités veulent internationaliser les échanges, [en oubliant] souvent d'associer les aspects interculturels, on oublie que l'international va aussi avec les relations interculturelles ». Nagy et Falk (2000 :54) affirment que l'« *international social work and cross-cultural social work overlap* » et proposent de reformuler les bases et valeurs du TSI « *in adopting new unifying frameworks for the*

profession (refocusing the profession around the issues of international human rights, social development and cross-cultural competence) » (*Ibid*). Par conséquent, la formation à l'interculturalité devient fondamentale dans la formation de futurs TSI.

Par conséquent, les cours sélectionnés touchent à la question de l'interculturalité avec ou sans la question internationale. Ainsi, toute la documentation concernant les cours *Modèles d'intervention sociale et relations interculturelles-TRS2100* et *Services sociaux et de santé et relations interculturelles-TRS3250* a été analysée. De plus, afin de couvrir la notion d'échange professionnel, (Healy, 2008 :10) la documentation du cours *Travail social comparé-TRS3650* a été analysée. Le cours *Intervention sociale et coopération internationale-TRS3350* touche quant à lui la question de la pratique internationale.

Plus précisément, ce que l'on entend par documentation concerne les plans de cours, les textes obligatoires et les recueils de textes de la session académique d'hiver 2011. Concrètement, cinq recueils de textes ont été analysés ce qui correspond à 56 textes en plus de 3 livres présentés dans le cadre des différents cours énumérés précédemment. De plus, dans le cadre du cours *Travail social comparé*, un colloque intitulé *Travail Social International* a été organisé le 12 janvier 2011. Le contenu de ce colloque a été transcrit en verbatim et analysé. Ceci correspond à 6 présentations retranscrites et analysées.

Il faut souligner que malgré la pertinence d'interviewer certains enseignants ou étudiants, l'étudiante-chercheure ne s'est penchée que sur les textes, y compris le colloque TSI. Ce mémoire constitue une première analyse des discours qui permet de structurer des entretiens futurs. Cette étape préalable fera émerger par la suite des éléments d'analyse qui pourront venir appuyer la construction d'un questionnaire de recherche. Le recours à des entretiens devait donc passer par une analyse du corpus documentaire comme le propose ce mémoire. Ce n'est que par cette étape préalable que l'on peut ensuite traiter la question de la performativité des discours c'est-à-dire des conditions de réussite d'un discours (Maingueneau, 1991 :170). Les conditions de réussite d'un discours touchent aux différents éléments contextuels qui font en sorte qu'un discours est « réussi ou non » (*Ibid*). Mais ceci

n'entre pas dans les objectifs de ce mémoire. C'est le choix que nous avons fait dans le cadre d'études de deuxième cycle.

En deuxième lieu, l'analyse a permis d'examiner minutieusement des documents utilisés dans le cadre du baccalauréat en travail social de l'UQAM. Cette analyse a comporté 3 étapes distinctes soit une première lecture des textes, une lecture plus ciblée et, enfin, le rassemblement et l'émondage d'information. La première étape d'analyse a consisté en une lecture attentive des textes sélectionnés. Tout au long de la lecture, des éléments discursifs émergeant des textes ont été retenus en lien avec les concepts-clés, présentés dans la section précédente. La deuxième étape a consisté en une autre lecture des textes mais de façon plus ciblée vers les éléments retenus. Ceci a permis entre autres de soulever des éléments concernant le contexte d'énonciation puisque l'analyse du discours « vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social » (Maingueneau, 1996 :11). La troisième étape a visé le rassemblement des éléments discursifs s'apparentant au même concept-clé. Dans la mesure où cette recherche est qualitative, il n'est pas nécessaire de retenir le nombre de fois qu'un élément discursif était soulevé mais plutôt de retenir ceux qui y étaient présents. Cette étape a permis de réduire la quantité d'information présentée au lecteur et a abouti à la section Résultats et Discussion.

Or, ces étapes d'analyse soulèvent trois limites méthodologiques. Une première limite concerne le contexte d'énonciation. Il a été impossible de tenir compte de tous les éléments contextuels entourant les textes analysés. Ainsi, cette recherche ne prend pas en compte le contenu oral du cours ainsi que les commentaires des enseignants et des étudiants entourant ces textes. Ceci renvoie à l'usage qui est fait des discours puisqu'un texte peut être présenté dans le but d'ouvrir une discussion sans nécessairement assumer tout ce qui se dit. Ceci n'a pas été pris en compte dans l'analyse des discours. La deuxième limite touche la subjectivité de l'étudiante-chercheuse. Bien que cette subjectivité soit, selon la position théorique empruntée, incontournable et même souhaitable dans l'émergence des informations, elle soulève des questions dans la mesure où l'ethnocentrisme, les préjugés, les stéréotypes et le discours sont l'objet de la recherche. Les repères culturels de l'étudiante-chercheuse peuvent s'avérer être une contrainte à la réflexion sur les discours. Ils peuvent entraîner un

contournement, une omission d'énoncés ou un malentendu dans l'analyse de cet énoncé ou du contexte dans lequel il intervient. La dernière limite méthodologique se rattache à la construction de la section Résultats-Discussion. En effet, cette dernière section soulève le paradoxe suivant. Bien que la posture théorique postcoloniale soit grandement réfractaire à l'utilisation d'un langage binaire, il faudra remarquer dans la section Résultats-Discussion la présentation dichotomique des éléments d'énonciation. L'opposition suggérée entre un discours qui favorise la rencontre avec l'Autre et un autre qui fait obstacle à cette rencontre simplifie largement l'analyse des discours et ne rend pas justice aux nuances discursives des textes. Ceci pourra être remarqué lors de la lecture de la section Résultats-Discussion.

3.5 Préoccupations éthiques

Il est important de mentionner que des précautions éthiques ont été prises. En effet, puisque ce projet concerne les discours qui sont présentés dans le cadre du baccalauréat en travail social de l'École de travail social de l'UQAM, il a semblé essentiel d'informer certains acteurs impliqués dans cette formation. Par conséquent, ce projet a été introduit à Mme Maria Nengeh Mensah, directrice des études de premier cycle à l'École de travail social de l'UQAM, à Mme Lilyane Rachédi, professeure à l'École de travail social de l'UQAM, spécialiste de la question interculturelle ainsi qu'à Mme Audrey Gonin, professeure à l'École de travail social de l'UQAM et co-responsable de l'auto-évaluation du programme de baccalauréat en travail social. Elles ont toutes les trois vu ce projet d'un œil positif en plus d'encourager sa poursuite. Par contre, il a été question d'inclure ce travail dans la démarche globale d'auto-évaluation du programme de baccalauréat, mais cela n'a pas été jugé utile par le comité d'évaluation responsable de l'auto-évaluation du baccalauréat en travail social, nécessaire au renouvellement de l'agrément.

De plus, le projet a été présenté à Mme Lucie Dumais, responsable du Sous-Comité d'Admission et d'Évaluation (SCAE). Cette dernière a affirmé que ce projet, impliquant des documents publics et non des sujets humains, ne nécessitait pas une demande éthique formelle. Par conséquent, le processus de cette recherche n'a pas impliqué la remise officielle d'un formulaire de consentement éthique. Il est important de mentionner que certains

documents analysés, notamment les recueils de textes, ont été transmis directement par les enseignants et ce, après une présentation du projet de recherche.

Finalement, l'analyse des communications réalisées au colloque TSI, bien qu'elles soient publiques, fera abstraction des noms des présentateurs lorsque des citations s'y rattachant seront présentées.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ET DISCUSSION

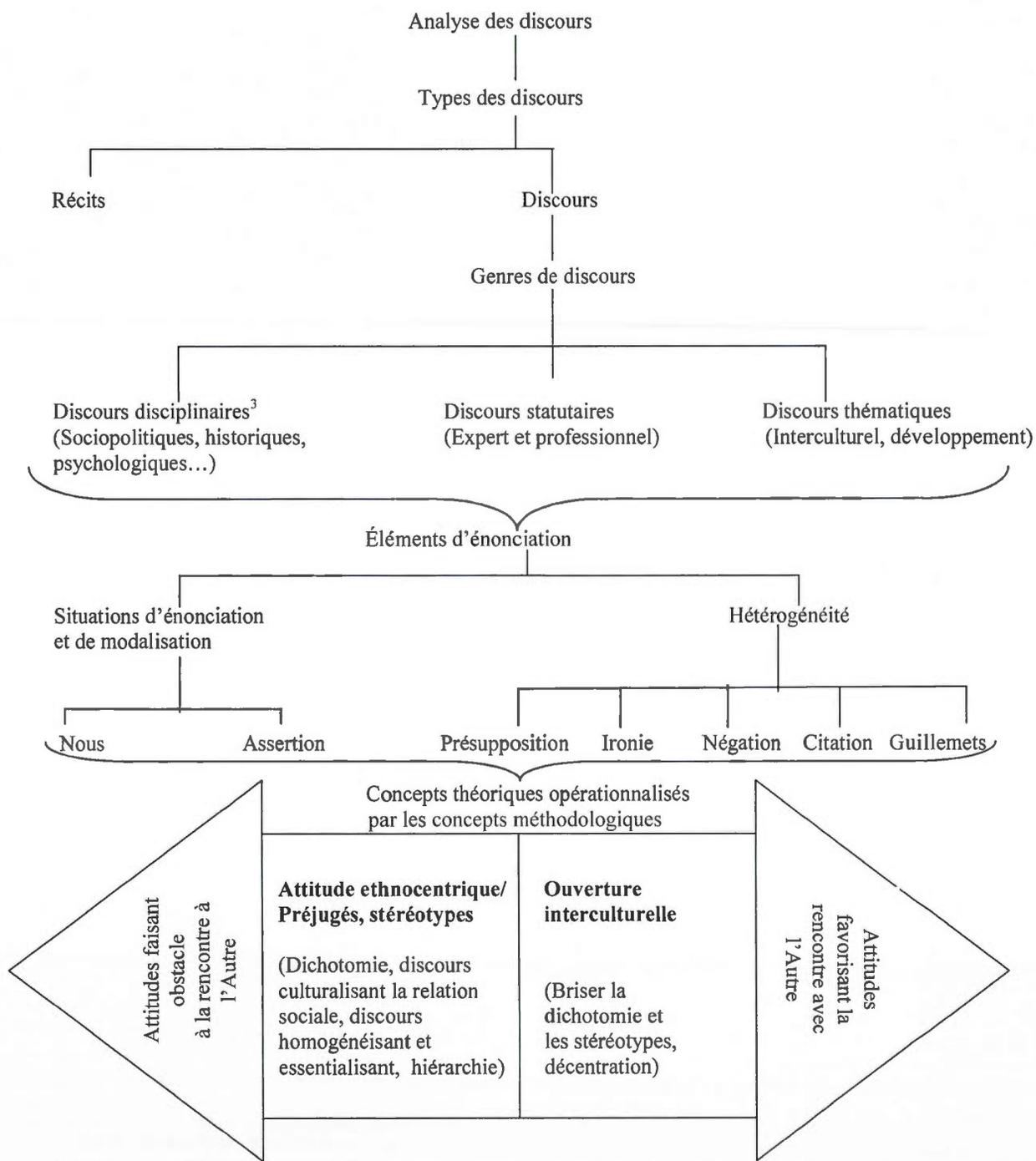
Cette section est composée de deux parties qui se rattachent toutes deux aux questions de recherche. La première permettra de répondre à la question spécifique suivante : Quels sont les types et genres de discours utilisés dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM? La deuxième partie servira à répondre à la deuxième question spécifique de recherche : Quels sont les éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM?

Pour faciliter la lecture, les sections Résultats et Discussion ont été fusionnées allégeant ainsi le texte et évitant les répétitions dans la présentation des citations. Il faut mentionner que deux sections ont initialement été construites permettant ainsi de relever tous les passages jugés pertinents à l'analyse.

J'attire votre attention sur le fait que des astérisques ont été insérés à la suite des citations provenant des textes analysés permettant ainsi de les distinguer de ceux alimentant théoriquement la discussion.

Le schéma suivant permet de visualiser la démarche de recherche. Il comprend tous les repères théoriques et méthodologiques nécessaires à l'analyse des textes.

Figure 4.1 : Schéma théorique et méthodologique



³ Ces éléments (Discours disciplinaires, statutaires et thématiques) apparaissent dans la section Résultats et Discussion.

4.1 Types de discours

En se référant à la typologie de Maingueneau (1991 :123), la présence de récits et de discours a été observée. Les récits se distinguent des discours par la façon dont ils sont exprimés. Ils doivent présenter « une succession temporelle d'actions [...] où l'énoncé se présente comme disjoint » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 :484) de sa situation d'énonciation alors que le discours « implique un repérage par rapport à la situation d'énonciation » (*Ibid* :593). Dans la première partie, il sera question des récits qui ont été identifiés dans les textes pour ensuite analyser l'utilisation qui en est faite et le rôle de ces derniers. Dans la deuxième partie, les discours seront analysés en présentant les genres dont ils sont investis.

4.1.1 Les récits

Le récit est « un énoncé qui efface les marques de la présence de l'énonciateur, du co-énonciateur, du moment et du lieu de l'énonciation. Tout se passe comme si les événements se racontaient eux-mêmes, sans intervention du locuteur » (Maingueneau, 1991 :123). Un grand nombre de récits a été relevé : « Ana et de son expérience de l'inclusion », « Miguel et l'exclusion » (*Legault et Rachédi, 2008 :2), l'« expérience clinique auprès des familles réfugiées : le cas de Mme B. » (*Ibid* :99), « les petites histoires de Racine et Sébastien » (*Cognet, 2007 :158), et bien d'autres.

Mais à quoi servent ces récits dans les discours? Trois constatations émergent de l'analyse des résultats. La première concerne l'importance de la prise en compte du contexte d'énonciation du récit. En effet, au-delà du contenu de l'histoire racontée se trouve un contexte dans lequel cette histoire s'insère. C'est cet amalgame discursif, entre le contexte discursif et le récit, qui donnerait la force au récit plutôt que ce qui est raconté (Plummer, 1995 :167). Il n'est donc pas anodin de retrouver l'histoire de la réussite d'une intervention auprès d'une jeune mère issue d'une communauté autochtone à la suite de la présentation théorique d'un modèle d'intervention auprès de ces communautés (*Sabbagh, dans Legault et Rachédi, 2008 :280).

La deuxième constatation concerne le rôle du récit dans les discours. Le récit semble donner une validation au discours emprunté en offrant au lecteur une expérience qui permet d'inscrire le discours dans l'expérience, le vécu. Il permettrait de faire un pont entre un discours et un monde empirique donnant une force supplémentaire à ce discours. Cette inscription dans le « réel » donnerait à l'énonciateur un élément de justification dans l'utilisation d'un discours et jouerait le rôle d'argument sociopolitique (Plummer, 1995 :167). Dans un des textes analysés, les auteures mettent en scène, par un récit, des situations impliquant des cultures différentes : « Les étudiants russes, cours de français langue seconde » ou « Les Africains – La secrétaire d'accueil dans un service social français spécialisé pour les immigrés » (*Cohen-Emerique et Hohl, 2000). Ces exemples permettent une analyse issue d'une théorie de l'identité présentée par ces auteures. Selon notre analyse, l'usage du récit, dans ce cas-ci, serait une stratégie discursive permettant la validation d'une théorie.

La troisième constatation concerne l'idée selon laquelle les récits viseraient l'introduction d'une histoire singulière qui expose les diverses expériences auprès d'un groupe, présenté autrement comme homogène. Cet élément d'analyse est fortement inspiré des théories postcoloniales qui ont en commun la volonté de résister aux grandes narrations qui font abstraction du particulier en favorisant l'universel (Ghandi, 1998 :41). Selon notre analyse, des récits seraient présentés dans les textes de façon à mettre en valeur le particulier :

*l'histoire de Sébastian nous permet d'interroger le poids des préjugés et des stéréotypes dans les orientations thérapeutiques, dimension moins connue des chercheurs et décideurs, mais qui, au vu de récents travaux étatsuniens, pourrait être déterminante sur la santé des immigrés (*Cognet, 2004 :164).*

L'usage du récit, entre autres arguments, permettrait à l'auteure de remettre en question les grands narratifs issus des recherches en épidémiologie (*Ibid*). Le récit de Sébastian donnerait une force au discours alternatif emprunté par l'auteure. La prochaine section se penche précisément sur les discours et les genres discursifs qui les caractérisent.

4.1.2 Les genres discursifs

Rappelons que les genres discursifs se déterminent selon « les valeurs d'un certain domaine de production discursive » (Charadeau et Maingueneau, 2002 :280). Dans ce mémoire, le nom donné au genre a émergé des discours repérés dans les textes lors de l'analyse et non d'une grille d'analyse construite préalablement à l'analyse. Une distinction entre trois groupes de discours a été effectuée puisqu'ils ne se réfèrent pas à un même niveau de catégorisation : discours disciplinaires, statutaires et thématiques. Cette façon de regrouper les discours reflète des « classifications hétérogènes » qui « intègrent de multiples critères placés sur des registres très variés : sociaux, historiques, énonciatifs, pragmatiques, psychologiques... Leur but est en réalité de caractériser les genres de textes » (Maingueneau, 1991 :210).

4.1.2.1 Discours disciplinaires

Les discours disciplinaires renvoient à des domaines d'études présents dans les contextes institutionnels et formels clairement nommés et définis dans ces contextes (Healy, 2005 :4). Ceux-ci font référence à cinq disciplines : la sociopolitique, l'histoire, la psychologie, la gestion et le domaine juridique.

A) Discours sociopolitiques

De façon générale, les discours sociopolitiques mettent l'accent sur des explications sociales (Healy, 2005 :59) et politiques des problèmes et phénomènes sociaux. Dans ce mémoire, ils regroupent les disciplines de la sociologie et de la politique. Ces disciplines ont été regroupées en raison de leur interpénétration dans les textes. Ceci constitue d'ailleurs le premier élément d'analyse ayant émergé des résultats. Le deuxième élément concerne l'utilisation des discours sociopolitiques pour la construction de cadres conceptuels et théoriques nécessaires à l'analyse des phénomènes sociaux.

Tout d'abord, les textes permettent difficilement de trancher entre ce qui relève des discours sociologiques et politiques. À l'intérieur même de ceux-ci, ces derniers s'entrecroisent et s'alimentent. Par exemple, des concepts sociologiques seraient parfois utilisés dans le but de transférer vers un discours plus politique : le concept de citoyenneté est abordé dans le but de développer sur « l'interface multiculturalisme/citoyenneté », le multiculturalisme ici envisagé en termes de politiques canadiennes du multiculturalisme (*Labelle et Salée, 1999). Ainsi, l'analyse soulève une interpénétration entre les discours sociopolitiques qui rendrait quasi impossible la distinction tranchée de ceux-ci.

Par ailleurs, les discours sociopolitiques fourniraient des cadres conceptuels et théoriques pour la présentation des thèses des auteurs. Ces thèses toucheraient, dans certains cas, à des débats de nature sociologique : la présentation des concepts de différence et inégalité pour ouvrir une discussion entourant la modernité et la nation (*Touraine, 1993). Elles concerneraient également la description des théories sociales concernant les sociétés culturellement diversifiées pour, par la suite, toucher aux modèles d'intervention en travail social : la présentation de « l'assimilationnisme ou monoculturalisme »; du « le multiculturalisme ou pluriculturalisme », de « l'interculturalisme » et de « l'antiracisme » (*Roy, Legault et Rachédi dans Legault et Rachédi, 2005 :104; *Kanouté, 2004 :209) pour ensuite aborder le « modèle d'intervention interculturelle systémique » et les « modèles se rattachant à l'interculturalisme » (*Rachédi et Legault dans Legault et Rachédi, 2008 :121). Dans cet exemple, les bases théoriques et conceptuelles issues du discours sociopolitique seraient d'emblée nécessaires dans la poursuite d'un débat ou dans la construction des modèles d'intervention.

B) Discours historiques

Les discours historiques sont identifiés par leurs retours aux événements passés. Ces retours s'effectueraient selon trois angles : le passé colonial, l'histoire du travail social et la critique de l'absence d'un retour historique. Ces angles permettraient l'émergence de divers éléments théoriques soit le développement de la connaissance de soi ainsi que l'existence du racisme et

de son contexte d'apparition. Commençons par ces trois angles pris par les discours historiques.

Premièrement, le retour au passé colonial fait référence à deux aspects : le rôle des groupes chrétiens dans la colonisation des Premières Nations par les missionnaires et les pensionnats (*Sabbagh dans Legault et Rachédi, 2008 :276); et la colonisation des pays dits occidentaux sur ceux dits orientaux (*Mokoukolo, 2002 :58; *Cognet, 2007 :171).

Deuxièmement, l'histoire du travail social s'effectuerait par la prise en compte de trois facteurs qui ont favorisé le développement de cette profession : la médecine, l'hygiène et la santé publique (*Bergeron et Gagnon, 2003 : 12); l'Église (*Ibid*); et le système capitaliste (*Colloque TSI, 2011).

Troisièmement, des discours critiqueraient l'absence d'analyse historique : « l'interculturalisme est également critiqué en raison du fait qu'il mène à l'évacuation des dimensions historiques, économiques et politiques des groupes culturels en présence, au profit d'une seule dimension culturelle » (*Roy, Legault et Rachédi dans Legault et Rachédi, 2008 :106).

Selon l'analyse des résultats, ces trois éléments seraient utilisés dans la présentation d'éléments théoriques. En premier lieu, bien que selon Roy, Legault et Rachédi (dans *Legault et Rachédi, 2008 :106) l'interculturalisme « mène à l'évacuation des dimensions historiques », un retour historique favoriserait l'émergence d'attitudes prônées par le modèle interculturel. En effet, il soutiendrait une connaissance plus critique de soi en aidant les étudiants et intervenants à se situer comme appartenant à un groupe social historiquement inscrit (Jeffrey, 2005 :415; Ghandi, 1998 :9).

En second lieu, par les discours historiques, des termes parfois envisagés comme a-historiques seraient remis dans leurs contextes philosophico-historiques : « l'expression « santé mentale » est une expression plutôt moderne » (*Sabbagh dans Legault et Rachédi, 2008 :280); et « jusqu'au milieu du XIXe siècle, on ne saurait parler de problème

d'immigration. Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle qu'il apparaît » (*Weil dans Mokoukolo, 2002 :58). Cette mise en contexte des concepts de « santé mentale » et de « problème d'immigration » mettrait de l'avant des arguments historiques dans la description de phénomènes sociaux. Or, ce souci de relever des éléments historiques et de questionner le passé est largement promu dans les études postcoloniales (Gandhi, 1998 :4). Dans une perspective plus près du travail social, une pédagogie en TSI se voulant postcoloniale impliquerait un enseignement qui place les arguments historiques au centre de ces préoccupations et dans l'analyse de phénomènes sociaux (Razack, 2009 :14).

En troisième lieu, le concept de racisme est examiné selon un discours historique. Ce dernier viserait à démontrer son existence : « on n'entend jamais parler de racisme anti-américain ou anti-anglais : ce sont là des hommes historiquement forts » (*Messé et Besson, 2008 :31). L'utilisation de l'ironie, d'une part, et d'un énoncé de nature historique, d'autre part, viserait à souligner l'existence toujours actuelle du racisme. De plus, le recours à des arguments historiques présente des éléments d'analyse du concept de racisme :

*Le thème de l'inégalité est en effet fortement lié à la domination coloniale, mais malgré les affirmations de tous ceux qui cherchent à expliquer le racisme anti-arabe dans la France contemporaine par l'histoire coloniale de ce pays et en particulier par la présence de nombreux colons en Algérie, ne faut-il pas reconnaître que le colonialisme a suscité des attitudes plus complexes? (*Touraine, 1993 : 130).*

Dans cet extrait, la remise en contexte historique ouvrirait vers la présentation des concepts d'inégalité, de racisme anti-arabe ou de colonialisme.

C) Discours psychologiques

Les discours psychologiques se rapportent aux sciences de la psychologie, de la psychiatrie et du comportement (Healy, 2005 :49). Ils touchent aux techniques permettant la compréhension de l'autre et le diagnostic de troubles et ce, dans un cadre de changement individuel (*Ibid*). L'analyse des résultats propose l'existence de référence à des concepts psychologiques se rapportant à quatre domaines soit la psychodynamique, l'humanisme,

l'organisationnel et l'interculturel. Le contexte d'utilisation de ces discours sera par la suite explicité. Finalement, une mise en garde sera adressée aux discours psychologiques.

Tout d'abord, notre analyse révèle la présence de concepts psychodynamiques : les concepts de transferts et contre-transferts, présentés dans le contexte de l'ethnothérapie (*Chenouard et coll., 2004 :31). De plus, elle souligne la présence de concepts issus de la psychologie humaniste : la confiance en l'altérité comme attitude « plutôt rogérienne » (*Rachédi et Vatz-Laaroussi, 2004 :13). Troisièmement, des références à la psychologie organisationnelle sont observées dans les textes analysés : concepts liés à la satisfaction au travail, l'identification à l'organisation, l'engagement à l'égard du travail et l'évaluation de la satisfaction au travail (*Schermerhorn, 2010). Finalement, des éléments discursifs touchant à l'interculturalité font partie des discours psychologiques notamment en termes d'« apports de la psychologie interculturelle » (*Mokoukolo, 2002 :57).

Par ailleurs, les discours psychologiques seraient employés dans des contextes discursifs précis. Selon les résultats, ce discours serait mis de l'avant lorsque les auteurs se penchent sur les attitudes ou comportements que le travailleur social doit adopter dans une situation d'intervention interculturelle. Bien qu'il soit plus ardu de saisir dans quel contexte le discours psychologique organisationnel s'insère, il est observé que d'autres discours de ce genre, tel humaniste, offrent des outils d'intervention : l'attitude plutôt rogérienne, présentée par Rachédi et Vatz-Laaroussi (*2004 :13), s'insère dans un passage intitulé « Faire confiance à l'altérité : des intervenants patients et soutenant ». Ces outils d'intervention issus de la psychologie se réfèreraient donc à des formes de savoir-être qui doivent être favorisées par les travailleurs sociaux dans un tel contexte d'intervention.

Par contre, une mise en garde doit être adressée face aux discours psychologiques puisqu'ils sont « au fondement de l'idée, fort répandue en travail social, que les problèmes des clients peuvent être réglés par une intervention individuelle » (Molgat, 2008 :30). Ces approches ont évidemment connu de fortes critiques, notamment par le fait qu'elles « ne sauraient donner une vision d'ensemble de l'individu dans son environnement » (*Ibid* :31). Ainsi, les discours psychologiques donnent peu de support théorique à l'analyse du contexte politique, culturel

(Healy, 2005 :57) et discursif de l'individu. Malgré cette critique, il faut se rappeler le caractère multidisciplinaire qui caractérise le travail social évitant de tomber dans une analyse qui individualiserait les problèmes sociaux.

D) Discours gestionnaires

Les discours gestionnaires ont comme préoccupation première l'optimisation des bénéfices pour un minimum d'investissement de ressources (Healy, 2005 :27). Ils sont basés sur une rationalité économique (*Ibid*) qui met de l'avant la croyance que « *people make rational choices consistent with their individual self-interest* » (*Ibid* :29). Cette section présente, tout d'abord, des références discursives rattachées à ce genre de discours ainsi que leur contexte d'énonciation. Ensuite, elle met ce discours en lien avec deux éléments théoriques spécifiques à ce mémoire soit le concept d'interculturalité et les processus de catégorisations. Finalement, elle se penche sur une limite émergeant de ce discours soit la reproduction des modèles basée sur une vision gestionnaire des services sociaux.

Tout d'abord, selon les résultats, les discours gestionnaires seraient présents dans la formation en TSI par l'entremise de termes qui mettent l'accent sur la gestion, les coûts, l'efficacité et l'individu en tant que consommateur: « cela permettrait de gérer l'impact de la diversité culturelle » (*Battaglini et Camirand dans Battaglini, 2010 :76); « les coûts y étant reliés » (*Ibid* :61); « orchestrer des soins pour en assurer l'efficacité » (*Ibid* :64); et « on examine aussi le profil des consommateurs – que l'on compare au profil de ceux qui ne consomment pas de services » (*Chevalier et Gravel, 2002 :248). Selon notre analyse, le recours à des arguments gestionnaires serait relevé dans des contextes discursifs traitant précisément des services sociaux offerts aux personnes issues de l'immigration :

si les établissements de santé au Québec sont tenus de prendre en compte la diversité linguistique et culturelle de leur clientèle, il demeure que cela suppose un ensemble d'aménagements qui concernent à la fois les budgets permettant ces ajustements et la nature de ceux-ci (*Battaglini et coll., 2007 :2).

Ce genre de discours soulève des questions face à deux éléments théoriques pertinents à ce mémoire soit le concept d'interculturalité et les processus de catégorisation.

Premièrement, les résultats soulèvent une interrelation entre le discours gestionnaire et celui interculturel. D'une part, notre analyse soulève que le concept d'interculturalité serait abordé par les discours gestionnaires en termes de compétences et d'efficacité interculturelles : « Profil de la personne efficace sur le plan interculturel »; « Gestion de l'interculturalité : les PEI (Personnes efficaces sur le plan interculturel) aident les personnes de cultures différentes à travailler ensemble de façon fonctionnelle sur le plan des tâches » (*Vulpe et coll., 2001 :50). D'autre part, il serait utilisé pour qualifier un contexte d'intervention dans lequel deux ou plusieurs individus porteurs de cultures différentes sont en présence : « Les participants ont donc insisté sur le fait que l'intervention en contexte interculturel applique les principes d'une bonne pratique en général auprès d'une clientèle immigrante » (*Battagliani, 2010 :144).

Deuxièmement, les résultats montrent la présence de catégories dans les discours gestionnaires qui, dans divers cas, chercheraient à dresser un portrait quantitatif de la situation dans les services sociaux :

*En tenant compte de l'hypothèse, 7,3 % des usagers à Montréal (immigrants récents dont la langue maternelle est autre que le français) nécessitent une durée d'intervention de 40 % supérieure à la durée d'intervention moyenne des personnes non immigrantes (*Battaglini et coll. 2007 :1).*

L'énoncé précédent s'insère dans un discours gestionnaire puisque dans le contexte d'énonciation, le souci de la durée d'intervention se traduit en une préoccupation de moyen et d'efficacité. Ceci étant dit, ce genre d'énoncé renforcerait la construction de dichotomies.

Pour finir, le discours gestionnaire supporterait une perspective du travail social qui favorise notamment « *the development of managerialism* » (Gray et Fook, 2004 :630) à l'intérieur des services sociaux ou ce que Jetté et Goyette (2010 :26) appellent le « paradigme managérial désigné sous le vocable de *New Public Management* (NPM) ou Nouvelle gestion publique

(NGP) ». Ce modèle de gestion met davantage, sinon uniquement, l'accent sur des indicateurs d'efficacité, d'efficience, d'évaluation et entrevoit les usagers comme des clients-consommateurs qui orientent leurs choix en fonction de la qualité du service et du prix (Merrier, 1999 :98). En plus des effets pervers et des limites de ce mode de gestion dans les pays dits développés (*Ibid* :101), sa pertinence n'a pas été démontrée dans les pays dits du Sud (Pillay, 2008 :374). Bien que le contexte actuel d'énonciation ne concerne pas un modèle transculturel de gestion des services sociaux, la mise en évidence de cette limite pourrait profiter à la réflexion d'une formation directement liée au TSI.

E) Discours juridiques

Les discours juridiques concernent l'ensemble de règles et lois formelles qui permettent de maintenir l'ordre à l'intérieur d'une société (Ball, cité dans Healy, 2005 :35). En ce qui concerne ce mémoire, les résultats ont révélé que ces discours se réfèreraient aux fondements des Droits humains et aux politiques d'immigration. À ce propos, deux remarques concernant ces discours seront discutées : le caractère normatif des discours juridiques; et l'utilisation de ces discours dans la construction d'une critique envers ces derniers.

Tout d'abord, l'utilisation du discours juridique est largement critiquée pour son caractère normatif (Healy, 2005 :35). En effet, « une vision de la personne humaine et de la société dont les référents ne sont pas explicités édicte donc une « normalité » qui devient normative » (Bourgeault, 2003 :99). De cette façon, les discours juridiques risquent de se transformer en outil à identifier ce qui est acceptable et, par conséquent, ce qui n'est pas acceptable. Le caractère universel des normes juridiques alimenterait les tensions que vivent les travailleurs sociaux qui seraient formés et préparés au général, mais ne rencontreraient que du particulier et du singulier (*Ibid* :96).

Par ailleurs, dans les textes analysés, l'utilisation du discours juridique viserait la construction d'une critique de ce dernier. En effet, les droits et énoncés, présentés par la Convention relative aux Droits de l'enfant ainsi que la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, sont soulevés par le Conseil canadien pour les réfugiés (*2004). Cependant, par

l'entremise de stratégies discursives, tel le recours aux récits et recommandations, le Conseil se sert de ce genre de discours pour y présenter un point de vue divergent. Ainsi, l'utilisation du discours juridique viserait à bâtir un argumentaire critique par rapport à ce discours et notamment envers son caractère normatif.

4.1.2.2 Genre statutaire : Discours d'expert et professionnel

Dans ce mémoire, le genre statutaire se rattache au rôle que prend le travailleur social dans le dispositif social. Selon les résultats, il renverrait aux discours d'expert et de professionnel. Ce genre de discours peut se définir de la façon suivante :

[Il est un] champ de significations commun aux groupes socialement reconnus comme « professionnels ». Ce champ de significations a en grande partie une logique implicite qui cherche à fonder chacune des significations comme réelle et vraie. Il s'agit donc d'un ensemble de croyances et de représentations à la source de pratiques spécifiques. Par exemple, le professionnalisme se pose comme supérieur à l'amateurisme (Nélisse, cité dans Couturier, 2000 :138).

Quatre dimensions relatives au statut d'expert et de professionnel du travailleur social seront discutées dans cette section : les bénéfices pouvant résulter du statut d'expert et de professionnel; les conséquences de ce statut dans la relation égalitaire entre les professions ainsi que celle entre le travailleur social et la personne avec laquelle il travaille; les stratégies discursives permettant de détacher le travailleur social de son statut d'expert et de professionnel; et l'absence d'une définition professionnelle spécifique au TSI ainsi que les défis et enjeux que ceci soulève.

Tout d'abord, les résultats montrent que le statut d'expert et de professionnel profiterait aux personnes auprès desquelles le travailleur social est impliqué : « le professionnalisme et l'expertise de l'intervenant sont nécessaires aux familles pour s'adapter au pays d'accueil et pour être accompagnées dans les différentes étapes qu'elles vivent » (*Rachédi et Vatz-Laaroussi, 2004 :10). La reconnaissance de ce statut serait également bénéfique pour certains champs internationaux :

*je pense que le TS parce que c'est une profession, parce qu'on a une formation, parce qu'on comprend le processus d'intervention et qu'on comprend les choses comme étant un processus planifié, avec des objectifs, je pense qu'à cause de ça, on a un rôle privilégié dans ce monde de la coopération et du développement international. (*Colloque TSI, 2011).*

Par ailleurs, selon les résultats, les discours d'expert et de professionnel pourraient contribuer à la hiérarchisation des statuts : « les psychologues interculturels ou les travailleurs sociaux sont-ils des professionnels ou de simples militants de l'action sociale? » (*Mokoukolo, 2002 :84). Par conséquent, il supporterait une forme de hiérarchie entre les professionnels et les non-professionnels, comme le suggère l'énoncé précédent. De plus, ce discours est questionnant en ce qui concerne la relation égalitaire avec la personne et/ou le groupe auprès de qui l'intervention s'effectue. En effet, il entraînerait des risques que l'expert ou le professionnel définisse « pour les autres - à la place des autres, tenus à l'écart -, les situations, les besoins et les aspirations » (Bourgeault, 2003 :94). Ceci aurait comme conséquences que les pistes d'intervention retenues dans les programmes sociaux rencontrent davantage les intérêts et préoccupations des intervenants que ceux des personnes concernées (*Ibid*). Ceci pose particulièrement problème dans une profession, comme le travail social, où le professionnel fait passer l'intérêt du client avant le sien (OTSTCFQ, 2012).

Ensuite, des alternatives aux discours d'expert et de professionnel ont été relevées dans les textes analysés : « cerner la position de l'intervenant, du thérapeute qui oscille de la position d'expert à la position de sujet, est un premier pas, souvent négligé, mais nécessaire, pour situer les acteurs de la rencontre dans un espace personnel et social » (*Rousseau, 1998 :20). Ceci donne au travailleur social un autre statut que celui d'expert en le transformant en sujet ce qui permet à l'intervenant d'osciller entre plusieurs positions.

Finalement, selon les résultats, la vision envisageant le TSI comme un champ professionnel distinct est très peu soulevée. En effet, seuls un colloque et un texte l'abordent en ces termes. Bien que les univers théoriques et conceptuels entourant l'interculturalité, les attitudes face à la diversité et autres thèmes en lien avec le TSI soient élaborés, il semble que le TSI soit plus difficilement étudié et nommé. Ceci se remarque malgré que beaucoup d'étudiants et

professeurs montrent un intérêt pour les questions liées au TSI (Deslauriers et Hurtubise, 2005 :14) et que les expériences internationales constituent des formations qui conscientisent (Larson et Allen, 2006) et offrent une expérience riche et forte en apprentissages (École de travail social, UQAM, 2004).

4.1.2.3 Discours thématiques

Les discours thématiques touchent à des sujets précis qui sont débattus à l'intérieur de champs disciplinaires. Deux discours thématiques ont été retenus par leur lien avec le cadre théorique : l'interculturalité; et le développement.

A) Discours interculturel

Le discours interculturel renvoie à des pratiques discursives impliquant deux ou plusieurs cultures. Les éléments relevant de ce discours ont été retenus dans les cas où le terme interculturel était utilisé : « Profil de la personne efficace sur le plan interculturel » (*Vulpe et coll., 2001 :50). D'autre part, les énoncés ont été conservés lorsqu'ils faisaient référence à l'interculturalité par des analogies à la perspective interactionniste du concept : « le temps de la décentration »; « le temps de la compréhension du système de l'autre », ou « le temps de la négociation ou de la médiation » (*Legault et Rachédi, 2008 :127). Selon l'analyse, la question de l'interculturel est discutée selon trois visions⁴ de ce concept : visant la description de l'environnement; la compétence; et la perspective interactionniste.

Premièrement, la vision descriptive renvoie aux qualificatifs qui décrivent le contexte d'intervention et les groupes qui y sont présents. Ce genre de discours emploierait le terme interculturel comme synonyme de pluriculturel c'est-à-dire pour qualifier un type d'environnement d'intervention caractérisé par la présence de deux ou plusieurs personnes représentant divers groupes culturels : « il est apparu clairement que l'intervention en

⁴ Ces distinctions sont inspirées de celles proposées dans l'introduction du texte de Labelle (2006).

contexte interculturel est marquée par une intensité qui lui est propre » (*Désy dans Battaglini, 2010 :144). Ceci a préalablement été mentionné en lien avec le discours gestionnaire.

La deuxième vision envisage l'interculturalité comme une compétence : « la planification des services devrait permettre d'évaluer sur une période relativement longue le recours à une expertise interculturelle, les implications de la spécificité des interventions » (*Battaglini et Camirand dans Battaglini, 2010 :78); ou « compétences de la personne efficace sur le plan interculturel » (*Vulpe et coll., 2001 :14). Cette vision supporterait l'idée selon laquelle une compétence interculturelle peut s'acquérir et même s'évaluer à savoir si un intervenant la « possède » ou non.

Finalement, le concept d'interculturalité est envisagé selon une vision interactionniste. Cette vision met l'accent sur la rencontre entre deux personnes et sur les processus qui la favorisent : « le temps de la décentration, le temps de la compréhension du système de l'autre, le temps de la négociation ou de la médiation » (*Rachédi et Legault, dans Legault et Rachédi, 2008 :127). Ainsi, plutôt que de dresser une liste de compétences, l'interculturalité, prise dans une perspective interactionniste, mise sur des éléments favorisant la rencontre et la connaissance de l'Autre. Contrairement à la vision précédente, l'interactionnisme tient compte du contexte dans lequel la rencontre s'effectue qui est, d'une certaine façon, à recommencer dans chaque situation.

B) Discours sur le développement

Le discours sur le développement fait référence, dans ce mémoire, au volet international de la pratique. L'analyse des textes a fait émerger trois éléments qui relèvent de ce genre de discours : la présentation historique du concept de développement; l'émergence d'un discours gestionnaire ainsi que par compétence dans un contexte interculturel; et les pratiques alternatives qui s'y rattachent.

En premier lieu, le recours à des dimensions historiques pour définir le concept de développement a été relevé dans les textes : « Le concept moderne de « développement » apparaît en 1949. À l'époque, le président des États-Unis, Harry Truman, évoque les « régions sous-développées » comme un enjeu mondial d'une extrême gravité » (*Schafer, Haslam et Beaudet, 2008 :3). Ce retour historique, comme mentionné précédemment, permettrait d'insérer ce concept dans un contexte conjoncturel et de questionner ce qui est présenté comme universel par les pays occidentaux (Shome et Edge, 2002 :262). De plus, cette perspective offrirait un élément d'explication de l'origine des dichotomies utilisées dans le langage lié au développement.

En deuxième lieu, l'analyse a soulevé des éléments discursifs qui favoriseraient l'émergence d'un discours de nature gestionnaire : « les PEI (Personnes efficaces sur le plan interculturel) savent socialiser avec les ressortissants locaux et les collègues de travail de façon harmonieuse et productive » (*Vulpe et coll., 2001 :15). Ainsi, comme présenté dans la section précédente, le croisement du discours sur le développement et celui sur l'interculturalité serait propice à l'apparition d'idées de nature gestionnaire. Dans ce sens, la vision de l'interculturalité comme compétence serait exacerbée par le discours sur le développement puisque ce dernier aborde les concepts de « compétence essentielle » et « compétence de base » pour détailler le « profil de l'efficacité interculturelle » (*Vulpe et coll., 2001) chez les individus qui travaillent à l'étranger.

Finalement, les résultats relèvent la présence d'approches variées concernant le développement. Entre autres, la présentation du développement social serait favorable à la pratique du TSI notamment par le questionnement par rapport à l'universalité que sous-tendent les modèles plus traditionnels de développement : « Un modèle de développement qu'on peut utiliser au Canada, est-ce qu'il est approprié pour travailler en Afrique du Sud ou en Bolivie? » (*Colloque TSI, 2011). Par conséquent, le concept de développement est abordé dans les textes en termes de « coopération internationale », « solidarités internationales », « développements coopératifs », « développement durable » ou « mouvements sociaux » (*Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2010a). Ceci traduit le souci qu'ont les travailleurs sociaux d'effectuer un déplacement des efforts visant uniquement le

développement économique vers un développement communautaire et social (Midgley, 1996 :7).

4.2 Éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre

Cette section permet de répondre à la deuxième question de recherche : Quels sont les éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM? Elle se penche davantage sur les énoncés et le contenu qui construisent les discours et récits présentés précédemment. En se basant sur le cadre théorique postcolonial et interculturel, l'analyse des éléments discursifs a permis la formation de deux groupes d'énoncés : les éléments discursifs faisant obstacles à la rencontre avec l'Autre; et ceux favorisant la rencontre à l'Autre.

4.2.1 Éléments discursifs faisant obstacle à la rencontre avec l'Autre

Cette section s'inspire largement des études postcoloniales puisque l'analyse des textes a permis l'émergence de concepts issus de cette approche. Ces concepts ont par la suite servi à la construction d'une classification des énoncés : éléments discursifs qui dichotomisent (Nous-Eux); ceux qui homogénéisent et essentialisent; ceux qui culturalisent la relation sociale; et ceux qui tendent à hiérarchiser les groupes.

4.2.1.1 Dichotomie Nous-Eux

Les résultats montrent la présence de catégorisation dichotomique dans les textes. Ces dichotomies font référence à la construction, par les discours, de deux groupes que constituent l'endo-groupe (Nous) et l'exo-groupe (Eux). Trois éléments ont été observés suite à l'analyse des résultats : les dichotomies directes; les dichotomies indirectes; et les termes qui favorisent l'opposition entre les groupes.

Tout d'abord, les dichotomies qualifiées de directes impliqueraient clairement la présence de deux groupes distincts : pays du Sud/pays du Nord, développés/sous-développés, immigrants/non-immigrants. Dans certains cas, elles s'opéreraient de façon plus implicite puisque l'opposé n'est pas énoncé dans les textes : pays industrialisés occidentaux, collectivisme, pays développés. Par contre, des opposés à ces termes seraient sous-entendus et facilement décelables. Dans les exemples précédents, ils pourraient être respectivement pays non-industrialisés, individualisme et pays sous-développés.

Deuxièmement, les dichotomies s'effectueraient de façon indirecte en ce sens qu'elles n'énonceraient pas clairement une dichotomie, mais seraient tout de même incluses dans l'énoncé : « de plus, là où une rencontre peut suffire auprès des clientèles québécoises de souche, plusieurs rencontres peuvent être nécessaires auprès des immigrants » (*Battaglini et Camirand dans Battaglini, 2010 :71). Dans cette citation, la dichotomie est relativement explicite puisque les deux groupes sont énoncés. Dans d'autres situations, une dichotomie s'opérerait sans même nommer les groupes impliqués : « Jusqu'où est-il permis d'adapter les services pour une clientèle sans simultanément en désavantager une autre? » (*Ibid*). Cette citation distinguerait deux types de clientèle qui, en tenant compte du contexte d'énonciation, concerneraient, d'une part, les personnes immigrantes et de l'autre, les personnes non-immigrantes.

Troisièmement, les résultats soulèvent la présence de termes qui renforceraient la distinction des groupes en les mettant en opposition : « cette rationalité occidentale s'oppose souvent à des logiques culturelles, religieuses et migrantes en lien avec le sacré, les racines, les explications fatalistes, déterministes ou idéelles, le subjectivisme, la transmission orale » (*Rachédi et Vatz-Laaroussi, 2004 :7); et « s'affrontent donc un modèle où les rôles sont perçus comme égaux et semblables (modèle individualiste-égalitaire) et un autre où ils sont perçus comme différents et complémentaires (modèle collectif-communautaire) » (*Legault, Bourque et Roy, dans Legault et Rachédi, 2008 :214). L'utilisation des termes « s'oppose » et « s'affrontent » suggéreraient une forme d'incompatibilité des groupes et qui les mettrait en position d'affront.

Dans un contexte de travail social, les distinctions entre les groupes peuvent servir à démasquer les injustices et inégalités sociales. Par contre, elles contribueraient à des pratiques discursives accentuant les catégorisations, dont celles dichotomiques, le discours homogénéisant et essentialisant, la culturalisation de la relation sociale ainsi que la hiérarchisation.

4.2.1.2 Discours homogénéisant et essentialisant

Rappelons que le discours homogénéisant et essentialisant tend à adopter une vision qui généralise des caractéristiques à un groupe (Bouamama et coll., 2002). Ainsi, il empêcherait l'apparition, dans le langage, de distinctions individuelles à l'intérieur d'un groupe. De plus, le discours essentialisant donne une explication de nature ethnoculturelle à tout comportement d'individu catégorisé dans ce groupe. Selon les résultats, l'homogénéisation et l'essentialisation s'opéreraient de quatre façons : l'énonciation de spécificités associées à un groupe culturel; l'apposition de caractéristiques communes à un groupe; le regroupement de deux groupes en raison de caractéristiques dites communes; et la neutralisation d'un groupe particulier.

Premièrement, des énoncés suggèreraient une spécificité généralisée à un groupe entier : « la particularité des besoins et des attentes de la population immigrante » (*Battaglini, 2010 :114). Il y aurait donc une évacuation des particularités qui se retrouvent à l'intérieur même de la population immigrante au profit d'une généralisation de ses besoins et attentes envisagés ici comme communs (Bourgeault, 2003).

Deuxièmement, le fait d'apposer des caractéristiques à un groupe accentuerait la différenciation et la distanciation entre les groupes et favoriserait ainsi son homogénéisation: « je vais vous donner un exemple, euh, les Cambodgiens, tout le côté ludique, plaisir est très important » (*Colloque TSI, 2011). Cette caractéristique qualitative homogénéiserait et essentialiserait en associant un trait à une origine, dans ce cas-ci, nationale.

Troisièmement, l'analyse montre que l'association de deux groupes est effectuée dans les textes analysés : « plusieurs valeurs, croyances et pratiques eu égard à la famille, à la maladie ou aux services associées aux populations immigrantes se retrouvent chez des populations défavorisées des sociétés d'accueil » (*Battaglini, 2010 :241). Ce regroupement provoquerait les mêmes conséquences que la caractérisation d'un groupe. En effet, dans ce cas-ci, les populations immigrantes seraient homogénéisées et essentialisées par la ressemblance qu'elles auraient avec les familles défavorisées des sociétés d'accueil.

Finalement, ce genre de discours se manifesterait par la tendance à effacer et neutraliser un groupe culturel :

*Depuis plusieurs années, il y a un intérêt marqué dans la littérature sur les services de santé pour la question du pluralisme culturel et plus particulièrement pour l'identification systématique des caractéristiques des services qui pourraient affectivement améliorer l'accessibilité des services pour cette catégorie d'utilisateurs (*Battaglini, 2010 :90).*

Dans cet énoncé, le pluralisme culturel n'inclurait pas la culture dite québécoise/canadienne puisqu'il s'adresse à « cette catégorie d'utilisateurs » renvoyant aux personnes immigrantes. Par conséquent, ceci suggérerait que les personnes d'origine québécoises/canadiennes ne seraient pas envisagées comme étant un groupe ethnoculturel faisant partie du pluralisme culturel, mais plutôt comme étant extérieur à cette diversité. Ceci supporterait la perception selon laquelle ces personnes constitueraient, d'une certaine façon, la norme, l'universel (Kebabza, 2006 :155).

4.2.1.3 Culturaliser la relation sociale

Le discours culturalisant la relation sociale renvoie à la croyance voulant que deux individus porteurs de la même culture puissent entrer en communication, et ce, sans malentendu. Il suppose que la relation sociale ne se détermine qu'en termes culturels évacuant ainsi tous les autres éléments définissant l'individu. Des éléments discursifs ont été relevés et font référence à deux croyances : les intervenants d'une origine ethnoculturelle quelconque

interviennent plus efficacement avec des personnes de cette même origine; et les défis et problèmes rencontrés en contexte d'intervention interculturelle ne sont que de nature culturelle.

Tout d'abord, l'idée d'un rapprochement entre deux personnes, de par leur origine ethnique commune, ferait partie de la tendance à culturaliser la relation sociale : « La représentativité ethnique des professionnels relève également d'un plan de gestion qui tient compte des caractéristiques de la population desservie » (*Battaglini, 2010 : 78). Certains énoncés se feraient plus prudents en ayant recours à la forme interrogative : « Faut-il favoriser l'entrée massive d'immigrants travailleurs sociaux qui parlent d'autres langues que le français et l'anglaise, si oui, lesquels? » (*Boucher, 1990 :149). Ces deux exemples montreraient une importance accordée à l'appartenance culturelle (et linguistique) de l'intervenant et de la personne auprès de laquelle il intervient. Ceci comporte un risque de culturaliser la relation sociale. Par contre, le fait de considérer l'appartenance ethnique n'entraîne pas automatiquement la culturalisation de la relation sociale et plus particulièrement si d'autres facteurs sont considérés dans les énoncés.

Par ailleurs, les résultats soulèvent la présence d'extraits qui ne mettraient l'accent que sur les défis de nature culturelle dans les interventions en contexte interculturel : « Défis pourquoi, pourquoi il y a des défis, surtout liés à la culture, parce que c'est une question de culture quand on se déplace d'un pays à un autre puis on change de pays, c'est ça surtout » (*Colloque TSI, 2011).

4.2.1.4 Discours impliquant une hiérarchie entre les groupes

La hiérarchisation entre les groupes serait le résultat des processus de dichotomisation et d'homogénéisation des groupes, spécialement des exo-groupes (van Dijk, cité dans Izadi et Saghaye-Biria, 2007 :144). Bien entendu, ces processus ne mènent pas toujours à l'expression d'une hiérarchisation. Par contre, la présence de trois éléments discursifs qui s'en rapprocheraient a été relevée : le premier se rattache au concept d'ethnocentrisme; le

deuxième se traduit par un jugement de valeur; et le troisième se traduit par une utilisation non précisée du concept de race.

Premièrement, la hiérarchisation s'opérationnalise par le discours ethnocentrique : « Alors donc, et moi je dis que le défi, y'a des défis, c'est-à-dire, on doit changer cette mentalité-là dans ces pays-là, en tant qu'intervenant en TSI.[...] Comment changer cette culture-là? » (*Colloque TSI, 2011). Ce discours, qui n'a pas été énoncé avec ironie, propose de changer un groupe culturel en le mettant à l'image d'un autre. Ceci entre dans le deuxième niveau d'ethnocentrisme proposé par Preiswerk et Perrot voulant qu'« une déclaration d'apparence innocente [...] cache implicitement un raisonnement flatteur pour l'endo-groupe et défavorable aux hors-groupes » (1975 :51). Il faut noter que, lors du colloque, des réactions ont été manifestées suite à ce propos et seront présentées dans une section suivante.

Deuxièmement, la hiérarchisation passe par un jugement de valeur de comportements et traditions, dits culturels :

Rappelons tout d'abord que dans pratiquement toutes les sociétés dites traditionnelles d'où sont issus de nombreux migrants, l'accès de l'enfant à la catégorie des adultes et la reconnaissance de sa citoyenneté au sens large passent par son succès à de rudes épreuves physiques et psychologiques. [...] ce type de pratique peut à juste titre choquer des gens qui sont enculturés dans des sociétés où le rituel est réduit à sa plus simple expression et individualisé [...] surtout si l'on prend en compte les séquelles corporelles plus ou moins handicapantes et disgracieuses qui en résultent. [...] Une pratique (l'excision des jeunes filles) qui, en France, est devenue emblématique de la maltraitance dans les populations migrantes originaires d'Afrique (Mokoukolo, 2002 :99).

Dans cet énoncé, les qualificatifs « handicapantes » et « disgracieuses » ainsi que le caractère choquant « à juste titre » seraient source de jugement des pratiques dites culturelles. De plus, les « rudes épreuves physiques et psychologiques » qui caractérisent « pratiquement toutes les sociétés dites traditionnelles » traduiraient l'utilisation d'une dichotomisation ainsi qu'une homogénéisation et essentialisation.

Enfin, la dernière dimension soulève aussi des questions en lien avec la hiérarchisation des groupes. Elle concerne l'utilisation du terme race sans aucune précaution ou explication théorique. Il faut rappeler que ce concept a historiquement permis une classification des êtres humains et une hiérarchisation entre eux (Chebel d'Appollonia, 1998). Bien que le recours à ce terme ne mène pas directement à la hiérarchisation, l'utilisation de ce concept entre dans un processus de racisation (Labelle, 2006 :91) qui tend à maintenir la croyance de l'existence de « races ».

4.2.2 Éléments discursifs favorisant la rencontre avec l'Autre

Les éléments discursifs favorisant la rencontre à l'Autre se basent sur deux dimensions. La première concerne tous les énoncés qui permettent de contourner les attitudes précédentes. La rencontre avec l'Autre est donc considérée comme favorisée lorsque des stratégies discursives semblent vouloir sortir des éléments discursifs précédents. De plus, la perspective interculturelle semble avoir été utilisée par plusieurs auteurs pour adopter un discours qui aide à cette rencontre. Ainsi, cinq éléments d'analyse ont été relevés dans cette section : une stratégie de distanciation utilisée par les énonciateurs; une dé-essentialisation de la culture; une hétérogénéisation de l'exo-groupe; un renversement des préjugés et stéréotypes; et la présentation d'une posture herméneutique.

4.2.2.1 Distanciation de l'énonciateur : une stratégie discursive

Tout d'abord, des stratégies discursives seraient mises de l'avant pour établir une « distance plus ou moins grande imposée par le sujet d'énonciation du discours citant » (Maingueneau, 1991 :135). Quatre stratégies ont été relevées dans les résultats. La première consisterait en l'utilisation de l'énumération de termes ce qui indiquerait une hésitation de l'énonciateur quant au fait d'assumer ces catégories : « on parle beaucoup de pauvreté dans les pays sous-développés, les pays en voie de développement, des pays qu'on dit du Sud » (*Colloque TSI, 2011).

La deuxième stratégie viserait une distanciation par le recours à la forme interrogative :

*l'Amérique latine est-elle une région du monde condamné à l'humiliation et à la pauvreté? Et condamné par qui? Par la faute de Dieu ou de la nature? Par son climat accablant? Le malheur ne serait-il pas un produit de l'histoire, une œuvre des hommes et qui pourrait, par conséquent, être vaincu par les hommes? (*Galeano, 2001 :365).*

Cette forme interrogative soulève des théories explicatives du sous-développement et sous-entend que l'auteur n'est pas en faveur de celles-ci. La structure de la dernière question permet de comprendre qu'il se penche davantage sur cette théorie explicative; ceci étant confirmé par le contenu suivant du texte.

La troisième stratégie relevée dans les textes est l'usage de guillemets: « blanc, pure-laine, majoritaire » (*Messé Bessong, 2008 :30), Québécois « de souche » (*Roy, dans Legault et Raché, 2008 :163) ou personnes de « race blanche » (*Pierre, 2005 :85). En effet, les guillemets seraient utilisés par l'énonciateur pour « se protéger à l'avance d'une critique du lecteur, qui sera supposé attendre une prise de distance pour tel mot » (Maingueneau, 1991 :142). Il faut noter aussi que ces guillemets, dans un contexte d'énonciation verbale, sont également présentés par un geste des doigts qui transfère les guillemets du mode de l'écriture à l'oralité.

La quatrième stratégie impliquerait l'ajout des mots dans un énoncé : « pays qu'on dit du Sud ». Le « qu'on dit » aurait, dans cet exemple, la même fonction que les guillemets et permettrait à l'énonciateur de prendre une certaine distance vis-à-vis la catégorie qu'il avance.

4.2.2.2 Dé-essentialiser la culture

La dé-essentialisation consiste à aborder le concept de culture de façon flexible en lui enlevant son caractère absolu et substantiel dans la caractérisation d'un individu ou d'un groupe. Ceci implique qu'un comportement quelconque n'est pas explicable par la culture et que, inversement, la culture ne peut prédire un comportement. Ces pratiques discursives s'opèreraient de trois façons : le recours à la perspective interactionniste dans la définition du

concept de culture; la prise en compte de caractéristiques individuelles non rattachées à la culture; et la présentation du caractère changeant de la culture.

Tout d'abord, la présentation du concept de culture, selon une perspective interactionniste, lui permet d'être moins rigide et absolue : « on ne rencontre pas une culture, mais des individus et des groupes qui mettent en scène une culture » (*Cohen-Émerique, 1993 :72). Ceci renverrait à ces perspectives puisque, dans ce cas-ci, la culture ne serait pas envisagée comme intrinsèque à la personne, mais plutôt comme un des éléments identitaires de l'individu s'exprimant différemment selon le contexte relationnel dans lequel il se trouve (Le Breton, 2004 :65).

En deuxième lieu, selon les résultats, la dé-essentialisation se manifesterait par la prise en compte de caractéristiques individuelles autres que culturelles : « La nécessité de porter une grande attention à la différence culturelle, à la classe sociale et la condition d'immigrant est maintenant mondialement reconnue en service social » (*Boucher, 1990 :152). Selon les approches postcoloniales, la considération de multiples facteurs individuels est essentielle à sa compréhension globale plutôt qu'uniquement en termes culturels (Healy, 2005 :198). De plus, la prise en compte de la multitude de caractéristiques d'un individu s'opèrerait en détachant le culturel du national :

*Ce que je vais apprendre dans un cours sur la culture du Bangladesh, je ne pense pas que ça m'aide beaucoup. Y'a peut-être des éléments de la culture du Bangladesh qui vont me permettre de comprendre certaines choses, mais de un il n'y a pas une culture au Bangladesh, il y a différents groupes ethniques qui peuvent [...] il y a différents groupes politiques, religieux, il y a des gens qui vivent dans un monde rural, des gens qui vivent dans une zone urbaine, ça ça va jouer aussi (*Colloque TSI, 2011).*

Ce détachement du culturel au national favoriserait la prise en compte d'éléments variés dans la construction de l'Autre.

En dernier lieu, des pratiques discursives affichent le caractère changeant de la culture ce qui dé-essentialiseraient la culture: l'« identité [est] en évolution et en changement au cours des

années de vie dans le pays d'accueil » (*Cohen-Émerique, 1993 :71); et la présentation du concept de biculturalité (*Abou, 2008 :172). Ceci donnerait une vision plus flexible du concept de culture et mettrait davantage l'accent sur « l'ambivalence et la grande complexité des frontières culturelles et politiques » (Lazarus, 2006 :63) que sur les catégories définies.

4.2.2.3 Hétérogénéiser l'exo-groupe

En opposition aux éléments discursifs qui homogénéisent un groupe, le discours qui hétérogénéise soulève la présence de différences à l'intérieur des groupes. Il tente de briser le discours qui assigne des caractéristiques communes à tous les individus placés dans une catégorie définie. Selon les résultats, ceci s'effectuerait auprès de deux groupes soit les personnes issues de l'immigration et les autochtones. Concernant les personnes issues de l'immigration, les textes montrent un effort pour présenter la diversité au sein de ce groupe : « au-delà des clichés et à l'instar des familles françaises, les familles migrantes sont différentes les unes des autres » (*Mokoukolo, 2002 :80). Cette idée permettrait également de briser la dichotomie en soulevant une ressemblance entre les familles migrantes et celles françaises.

En ce qui concerne la question autochtone, l'hétérogénéisation passe par le fait de nommer des groupes autochtones plutôt que de les traiter comme identiques : « ces nations autochtones, principalement des Cris et Ojibways, ont recours à l'occasion aux services d'agences pour non-autochtones » (*Van de Sande et Renault, 1998 :164). De plus, elle passe par l'expression de la variabilité entre ces groupes : « elle (reconstruction historique) ne tient pas compte du fait de la spécificité de chacune de ces Nations autochtones » (*Tremblay, 1997 :6). Plutôt que de rester enfermés dans une construction binaire, ces énoncés suggèrent des différences en ne proposant plus seulement deux groupes, mais un univers plus complexe renfermant des diversités. Selon certains auteurs, la littérature en travail social persisterait à s'appuyer sur une opposition en Européen et non-Européen négligeant les différences à l'intérieur même de ces groupes (Lewis, cité dans Healy, 2005 :198).

4.2.2.4 Renverser les préjugés et stéréotypes

Cette section réfère au concept d'image guide de Chombart et Lowe (cité dans Cohen-Émerique, 1993 :74) qui se définit comme « des représentations puissantes, très chargées d'affects, car elles s'ancrent dans les fondements culturels de la personnalité, dans ses dimensions inconscientes ». Cette section renvoie à tous les éléments discursifs qui ne cadrent pas dans ces images guides. Selon les résultats, ceci se serait effectué de deux façons. La première se traduit par la présentation, dans le texte, d'exemples ou de situations qui sont opposés ou qui divergent des croyances générales. Pour ce premier élément d'analyse, la subjectivité de l'étudiante-chercheure est à son plus haut point étant donné qu'il met de l'avant les images guides de cette dernière. La deuxième façon de renverser les préjugés et stéréotypes s'effectuerait à un niveau plus théorique. Elle fait référence à tous les discours sociopolitiques qui analysent les processus menant aux stéréotypes et aux préjugés.

Premièrement, des énoncés discursifs présents dans les textes, iraient à l'encontre d'images guides :

*mon Dieu qu'aujourd'hui je tiens à dire le contraire, mais... moi je reviens sur votre hypothèse de la communication, de la communication implicite et explicite, comme c'était là, l'apanage des pays du Tiers-monde et de la communication explicite des pays développés. Moi je mettrais le contraire. Je présenterais le contraire par exemple pour avoir vécu au Québec plus de 40 ans, je crois que c'est une communauté qui n'est pas d'accord avec l'expression de conflit et y'a beaucoup de communication implicite. Je n'ai pas dit que vous avez dit qu'il n'y a pas de communication implicite du tout, mais je crois qu'il faudrait doser les choses (*Colloque TSI, 2010).*

Ceci renverse la croyance générale que la communication implicite appartiendrait au « Tiers-monde » et que celle explicite serait exclusive aux « pays développés ». La déconstruction des stéréotypes serait essentielle à l'ouverture et à la compréhension de l'Autre (El-Hélou, 2006 :15). Selon les résultats, le fait d'intervenir et d'énoncer le contraire de ce stéréotype serait un pas vers cette déconstruction.

Deuxièmement, la question du renversement des préjugés et stéréotypes serait traitée de façon plus théorique par un discours issu des discours sociopolitiques. Ceci s'effectue, entre

autres, en abordant le concept d'étiquetage dans un contexte d'intervention : dans un texte intitulé « le point de vue du client: pour aller au-delà de l'étiquette » Legault et Rachédi (*2005 :180) rappellent aux intervenants de poser « des questions portant sur la perception que les personnes ont de la catégorie sociale qui les définit ou les enferme ». Ceci se reflète également dans un texte traitant des processus de construction des catégories : « La vulnérabilité des immigrés : analyse d'une construction sociale » (*Cognet, 2007). Puisque les processus de catégorisation et d'étiquetage seraient préalables à l'apparition du stéréotype et du préjugé (Heine, van den Abeele et van der Linden, 2006 :14), l'étude des premiers favoriserait la déconstruction des deuxièmes.

4.2.2.5 Posture herméneutique

La posture herméneutique relève de la sociologie compréhensive et implique un processus d'interprétation, de la part du chercheur ou de l'intervenant, de la situation (Bell, 2011 :524) dans le but d'y donner un sens (Widderhoven, 2005 :57). Elle s'oppose aux « notions de clarté, d'objectivité et d'impartialité » (Traduction libre de Widderhoven, 2005 :57). Deux repères identifiés dans les textes feraient appel à cette posture : la pensée réflexive; et l'éthique en travail social.

Tout d'abord, la notion de pensée réflexive a été identifiée dans les textes : « [la pensée réflexive] vise à découvrir le « savoir caché » dans l'agir professionnel [et qui] s'avère ainsi une perspective intéressante pour rendre compte de sensibilités particulières » (*Roy, dans Legault et Rachédi, 2008 :168). Elle ferait référence à la posture herméneutique puisque, selon cette dernière, l'ambiguïté et la variété des points de vue sont inhérentes et inséparables d'une situation d'intervention (Widderhoven, 2005 :57). En ce sens, Schön (1994 :47) offre une critique de la compétence professionnelle qui empêcherait la mise en valeur des spécificités et imprévisibilités si fondamentales à la pratique du travail social (*Ibid*:72). Par conséquent, l'auteur offre un modèle qu'il présente comme « la réflexion en cours d'action et sur l'action » (*Ibid*:76) qui permet de répondre à l'incertitude qui caractérise les contextes d'intervention.

De plus, l'éthique occupe une place dans la pratique du travail social : « L'éthique sert donc de référence fondamentale. L'intervention professionnelle se vit dans une dynamique d'interaction constante avec la société dans son ensemble et avec des individus dans des situations extrêmement variées et souvent complexes » (*Jacob, 2002 :60). L'éthique irait au-delà des interdits et règles en puisant préférentiellement dans les fondements de ceux-ci. Ainsi, elle favoriserait une réflexion critique sur les processus normatifs pour ainsi laisser place à la transformation et la créativité dans l'intervention (Brodeur et Berteau, dans Deslauriers et Hurtubise, 2007 :241). Ceci entre dans une vision herméneutique qui refuse la certitude objective et défend une pratique selon laquelle la distinction entre le bien et le mal s'effectue selon le contexte et selon un processus de communication, d'interprétation et de délibération (Widderhoven, 2005 :58).

4.2.3 Les processus de catégorisation : débat entre deux paradigmes

Pour conclure cette section, un point central que sont les processus de catégorisation doit être absolument remis sur la table. En effet, ce concept est au cœur des débats entourant les modèles antiracistes modernes et postmodernes. Le courant postmoderne se caractérise par le fait qu'il remet en question l'idée d'identité fixe et qu'il met en lumière le caractère construit de celle-ci et notamment par le langage (Healy, 2005 :196). Pour les postmodernistes, « *the truths of modernity once made sense, but no longer do so* » (Butler, cité dans Healy, 2005 :197). Le point central d'attention des théories issues du courant postmoderne ne concerne pas la véracité ou non du contenu des discours modernes, mais l'impact de l'utilisation de ceux-ci sur les individus et les groupes concernés.

Par contre, bien que critiqué par les théories postcoloniales et le courant postmoderne, le processus de catégorisation et d'hétéro-nomination est nécessaire aux approches antiracistes modernes. La construction de groupes, dans ce cas-ci ethnoculturels, permet non seulement de soulever les injustices qui y sont présentes, mais leur donne aussi un pouvoir dans la revendication de changements sociaux. En ce sens, la construction d'une « *identité-résistance* [qui] est produite par des acteurs qui se trouvent dans des positions ou des conditions dévalorisées et/ou stigmatisées par la logique dominante » (Castells, 1999 :18)

peut s'opérer. Ces identités provoquent des revendications qui placent au cœur de celles-ci la revalorisation de ces identités discréditées (Martiniello et Simon, 2005 :12) et, par conséquent, le retour d'une forme de dignité (Adachie, 2009) et de reconnaissance (Taylor, 1994). Il en est ainsi de groupes qui ont revendiqué des contenus identitaires comme le *Black is beautiful*, le concept de négritude ou, en lien à un autre thème, la *Gay Pride*. Par conséquent, les approches modernes offriraient des outils pour la mise en lumière d'inégalités ce que l'approche postmoderne semble avoir plus de difficulté à fournir (McEwan, 2001 :104; Jackson, 1997 :147). Les limites de ce deuxième courant sont présentées dans la conclusion.

CONCLUSION

Les étapes de cette recherche ont offert une réflexion sur la pratique du TSI dans un contexte de formation universitaire. Ainsi, une définition du TSI a été présentée selon les repères de Healy (2007). De plus, l'adoption d'une définition du travail social a permis de révéler l'importance du contexte dans la définition de sa pratique (Healy, 2005). Dans ce mémoire, rappelons que l'usage du langage, par les récits et les discours, est considéré comme une pratique du travail social (*Ibid*). Par conséquent, les discours de la formation universitaire de premier cycle en travail social sont une dimension qui constitue la pratique du travail social. Ceci a mené à la distinction des discours qui construisent cette pratique et notamment à soulever le problème d'ethnocentrisme dont ils peuvent être porteurs.

Ce mémoire de maîtrise a adopté une perspective théorique postcoloniale et interculturelle ainsi qu'une méthodologie basée sur l'analyse de discours utilisés dans le cadre d'une formation de premier cycle universitaire en travail social international au Québec. Ceci a permis de répondre aux deux questions spécifiques de recherche : Quels sont les types et genres de discours utilisés dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM; et quels sont les éléments discursifs mobilisés dans la construction de l'Autre dans la formation universitaire de premier cycle en travail social international à l'École de travail social de l'UQAM?

En ce qui concerne la première question spécifique, la présence de récits et de discours a été relevée. De plus, différents genres ont été constatés soit les discours disciplinaires comme ceux sociopolitiques, historiques, psychologiques, juridiques et gestionnaires; les discours statutaires affirmant le statut d'expert et de professionnel du travailleur social et des discours thématiques comme ceux concernant l'interculturel et le développement.

En réponse à la deuxième question de recherche, deux groupes d'éléments discursifs ont été remarqués. Le premier ferait obstacle à la rencontre à l'Autre puisqu'il ferait référence à de

discours dichotomisant, homogénéisant et essentialisant, culturalisant la relation sociale et hiérarchisant. Le deuxième groupe favoriserait la rencontre à l'Autre qui s'accomplirait par une distanciation de l'énonciateur envers son énoncé, une hétérogénéisation de l'exo-groupe, une dé-essentialisation de la culture ainsi qu'un renversement des préjugés et stéréotypes. Finalement, un discours affichant une posture herméneutique a été observé et envisagé comme un élément qui permet la (dé)construction de l'Autre.

Deux éléments sont à préciser quant aux résultats de cette recherche. Tout d'abord, il ne faut pas chercher dans ce mémoire des résultats quantitatifs puisqu'il avait pour objectif de décrire des éléments de la pratique du travail social international. Par conséquent, il n'expose pas la fréquence de l'utilisation des types et genres de discours dans la formation en travail social. De plus, ce mémoire ne permet pas de relever la performativité des discours c'est-à-dire le pouvoir de ces discours auprès des étudiants, par exemple.

Par ailleurs, cette recherche présente plusieurs limites méthodologiques et théoriques. Les premières limites ont été précédemment présentées dans la section Cadre méthodologique. Rappelons-les. Tout d'abord, la subjectivité de l'étudiante-chercheuse dans l'analyse des données peut entraîner un contournement, une omission d'énoncés ou un malentendu dans l'analyse des éléments ou des lieux discursifs dans lesquels ils sont énoncés. L'impossibilité de tenir compte de tous les éléments contextuels entourant les textes analysés constitue la deuxième limite. Ceci concerne le contenu oral qui accompagne la présentation des textes soit le cours magistral de l'enseignant ou les commentaires et discussions des étudiants. Enfin, la présentation binaire des résultats et de la discussion semblent paradoxale dans la mesure où la posture théorique postcoloniale est grandement réfractaire à l'utilisation d'un langage dichotomisant. Par conséquent, ceci pourrait empêcher de refléter les nuances qui peuvent être contenus dans les discours.

Les deuxièmes limites visent plutôt le contenu théorique de ce mémoire. En effet, deux critiques peuvent émerger des approches issues du courant postmoderne utilisées dans cet écrit. Tout d'abord, l'étude des discours et de leur utilisation n'offrirait pas de pistes en ce qui a trait aux conditions matérielles des individus c'est-à-dire face aux problèmes sociaux

réellement vécus et non simplement de nature discursive (McEwan, 2001 :104; Jackson, 1997 :147). Par conséquent, l'étude des discours ferait fi des expériences concrètes vécues par les groupes sociaux désavantagés.

Une deuxième critique concerne la question de la professionnalisation du travail social. En adoptant une position théorique postmoderne, les travailleurs sociaux seraient forcés d'abandonner l'idée d'une éducation professionnelle commune (Atherton et Bolland, 2002 :430). En effet, selon cette position théorique, les discours de professionnel doivent être déconstruits pour laisser place à de multiples narrations (*Ibid*). Pour cette raison, les travailleurs sociaux ne pourraient adopter une vision complètement postmoderne puisque ces derniers basent leur pratique sur un ensemble de théories, de valeurs et de convictions qu'ils jugent comme qualitativement souhaitables aux dépens d'autres visions (*Ibid* :431). Par contre, il faut noter dans cet argument l'idée binaire qui est utilisée, c'est-à-dire, être postmoderne ou ne pas être postmoderne, empêchant toute approche théorique et pratique d'être influencée par un courant plutôt qu'une posture « du tout et partout » (*Ibid*). Le caractère contextuel de la pratique du travail social autorise l'emprunt momentané des théories issues du courant postmoderne, comme les théories postcoloniales.

Pour terminer, quelques recommandations doivent être formulées ici. Tout d'abord, cette étude supporte le développement d'une formation spécifique en TSI qui permettrait d'aborder en profondeur les enjeux sous-jacents à cette discipline. Le contexte actuel, caractérisé par la mondialisation ainsi que l'intérêt marqué des étudiants et enseignants doivent être les moteurs dans la construction d'espace de formation et de débat clairement dirigé vers le TSI. Un investissement dans la recherche ayant comme objet le TSI est un premier pas vers le développement de cette discipline. Dans la suite de ce mémoire, une recherche plus approfondie concernant le contenu oral des cours en TSI pourrait venir le compléter. Ceci offrirait une meilleure prise en compte du contexte d'énonciation. De plus, une analyse du discours des étudiants par l'entremise d'entrevues apporterait des connaissances concernant la performativité des discours présentés dans la formation en TSI. Ainsi, une analyse de l'usage de ces récits et genres de discours permettrait de toucher à la question des conditions de réussite d'un discours (Maingueneau, 1991 :170).

Enfin, l'ouverture à une formation en TSI et l'inclusion d'un débat dans un axe postcolonial sont encouragées. Cette perspective peut enrichir les modèles d'intervention notamment antiracistes, antidiscriminatoires et spécifiques à la pratique internationale (Healy, 2005 :198). Le développement d'un programme en TSI ainsi qu'un investissement accru de la perspective postcoloniale dans la recherche permettrait d'apporter un autre éclairage aux pratiques discursives en travail social (Razack, 2009 :11) et offrirait une vision alternative favorisant une ouverture au monde, à la diversité et aux différences.

RÉFÉRENCES

*Notez que les références précédées d'un astérisque sont celles qui ont été utilisées comme matériau d'analyse. Elles proviennent des recueils de textes ainsi que des textes obligatoires.

Abbott Ann A. 1999. « Measuring social work values: A cross-cultural challenge for global practice » dans *International Social Work*, vol. 42, p.455-470.

*Abou Sélim. 2008. « Identité et acculturation » chap dans *De l'identité et du sens*. Beyrouth : Fayard-Presses de l'Université Saint-Joseph, p.159-184.

ACTS (Association Canadienne des Travailleuses et Travailleurs Sociaux). 2005. « Code déontologique 2005 », http://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/Code%20de%20d%C3%A9ontologie%20de%201%27ACTS_f.pdf, consulté le 5 janvier 2012.

ACTS (Association Canadienne des Travailleuses et Travailleurs Sociaux). 2009. « Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie 2005 », http://www.casw-acts.ca/index_f.html, consulté le 4 mars 2011.

Adachie Chimamanda. 2009. « The danger of the single story », TEDGlobal Ideas worth spreading, http://www.ted.com/talks/chimamanda_adachie_the_danger_of_a_single_story.html#.TqIPGcNM9q8.facebook, consulté le 7 novembre 2011.

Anadon Marta. 2006. « Le recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents » dans *Recherches qualitatives*, vol. 26, no.1, p.5-31.

*Anderson Holly. 2005. « Working with Unaccompanied Minors in Britain » dans *Days in the lives of social workers*, Éd. par Grobman May Linda, 3e édition, p. 347-352.

Angermüller Johannes. 2005. « "Le post-structuralisme expliqué aux français..." À propos de la réception des tendances françaises de l'analyse du discours en Allemagne » Contribution pour "L'analyse du discours en France et en Allemagne: Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales", colloque franco-allemand 30 juin – 2 juillet 2005, Paris 12. <http://www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/angermueller.pdf>, consulté le 20 juillet 2011.

Atherton Charles R. et Bolland Kathleen A. 2002. «Postmodernism : A dangerous illusion for social worker» dans *International Social Work*, vol. 45. p. 421-433.

*Banque Mondiale. 2002. « Mettre la mondialisation au service des pauvres, thème d'un rapport de la Banque Mondiale : La nouvelles étude préconise un plan d'action en sept points », Communiqué de presse, 5 p.

*Barrette Christian, Gaudet Édith et Lemay Denyse. 1996. *Guide de communication interculturelle*. Montréal : Éditions du renouveau pédagogique Inc, 188p.

*Bastienier, Albert, « La différenciation et la hiérarchisation ethnique : et racisme dans les sociétés européennes d'immigration » chap. dans *Qu'est-ce qu'une société ethnique?*, Paris : Presses de l'Université de France, p 105-119 et 149-161.

*Battaglini Alex (dir). 2010. *Le réseau de la santé et des services sociaux en contexte pluriethnique*, Éditions Saint-Martin.

*Battaglini Alex, Désy Michel, Dorval Danièle, Poirier Léo-Roch, Fournier Michel et Camirand Hélène. 2007. « L'intervention de première ligne à Montréal auprès des personnes immigrantes : Estimé des ressources nécessaires pour une intervention adéquate ». Agence de la Santé et des Services Sociaux de Montréal, Gouvernement du Québec.

Bell Allan. 2011. « Re-constructing Babel: Discourse analysis, hermeneutics and the Interpretive Arc » dans *Discourse Studies*, vol. 13, no 5, p.519-568.

Benelli Natalie, Delphy Christine, Falquet Jules, Hamel Christelle, Hertz Ellen et Roux Patrice. 2006. « Les approches postcoloniales : apports pour un féminisme antiraciste » dans *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, no 1, p. 4-11.

*Bergeron Pierre et Gagnon France. 2003. « La prise en charge étatique de la santé au Québec : émergence et transformations » chap. dans *Le système de santé au Québec : organisations, acteurs et enjeux*, Les Presses de l'Université Laval, p.7-29.

*Berry John W. 1988. « Acculturation et adaptation chez les réfugiés » chap. dans *Ligne de société de la Croix Rouge*, Genève, p.111-120.

Bhabha Homi K. 1994. *The Location of Culture*. New-York: Routhledge, 408 p.

Bilodeau Guy. 1993. « Méthodologie de l'intervention sociale et interculturalité » dans *Service social*, vol. 42, no.1, p.25-48.

Bolzman Claudio. 2002. « Potentialités et dangers de l'approche interculturelle dans l'action sociale » chap. dans *Le travail social face à l'interculturalité : comprendre les différences dans les pratiques d'accompagnement social*, sous la dir. de Emmanuel Jovelin, coll. Le travail du social, Paris : L'Harmattan, p.93-102

Bouamama Saïd. 2002. « Les discours de l'interculturalité : modèles, enjeux et contradictions » chap. dans *Le travail social face à l'interculturalité : comprendre les différences dans les pratiques d'accompagnement social*, sous la dir. de Emmanuel Jovelin, coll. Le travail du social, Paris : L'Harmattan, p.30-42.

Bouamama Saïd, Jovelin Emmanuel et Sadsaoud Hadjila. 2002. « La famille maghrébine » dans *Le travail social face à l'interculturalité : comprendre les différences dans les pratiques d'accompagnement social*, sous la dir. de Emmanuel Jovelin, coll. Le travail du social, Paris : L'Harmattan, p.133-143.

*Boucher Nicole. 1990. « Les travailleurs sociaux sont-ils concernés par les politiques d'immigration et du multiculturalisme canadiennes? » dans *Le travail social*, vol. 58, Hiver 1990, p.149-152.

Bourgeault Guy. 2003. « L'intervention sociale comme entreprise de normalisation et de moralisation : peut-il en être autrement? À quelle condition? » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p.92-105.

Bourgon Michèle et Annie Gusew. 2008. « L'intervention individuelle en travail social » dans *Introduction au travail social*, sous le dir. de J-P Deslauriers et Y. Hurtubise, Québec :PUL, coll Travail social, p.121-141.

Boutin Gérard. « Définitions, typologies, buts et fonctions de l'entretien de recherche » chap. dans *L'entretien de recherche qualitative*, Québec : PUL, p.21-51.

*Bret Bernard. 1995. *Le tiers-monde : croissance, développement, inégalités*, Paris : Ellipses, 222 p.

*Bridault Alain. 1998. « Maîtriser les techniques d'animation de la vie démocratique » dans *Gestion d'une coopérative*, Québec : Orion, coll. Gestion d'une coopérative, no 1, p.79-89.

Castells Manuel. 1999. « Les paradis communautaires: Identité et sens dans la société en réseau » chap. dans *L'Ère de l'information*, Paris :Fayard, p.15-88.

Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique (dir). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 661 p.

Charmillot Maryvonne et Dayer Caroline. 2007. « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques » dans *Recherches qualitatives*, Hors Série, no 3, p. 126-139.

Chebel d'Appollonia Ariane. 1998. *Les racismes ordinaires*. Paris : Presses de Sciences Po., 109 p.

*Chenouard Béatrice, Raphaël Frantz, Veillette Annie, Dridi Hamadi, Viger-Rojas Musuk, Nhi Dang Yen. 2004. « L'ethnothérapie dans la pratique des travailleurs sociaux au CLSC Saint-Michel » dans *Intervention*, no 120, p.28-34.

*Chevalier Serge et Gravel Sylvie. 2002. « Utilisation des services de santé et des services sociaux » dans *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque : étude auprès des communautés culturelles, 1998-1999*, sous la dir. de Clarkson May, Tremblay Rebecca et Audet Nathalie. Direction de la santé publique. Régie régionale de la santé et des services sociaux. Publié pour l'institut du rapport et de la statistique du Québec et santé Québec.

*Cognet Marguerite. 2007. « La vulnérabilité des immigrés : analyse d'une construction sociale », chap. dans *Identité, vulnérabilités, communautés*, sous la dir. de Saillant F, Gaucher M.C et Gaucher, C., Nota Bene : Québec, p. 154-187.

*Cohen-Émerique Margalit et Hohl Janine. 2002. « Menace à l'identité chez les professionnels en situation interculturelle », chap. dans *Identités, acculturation et altérité*, sous la dir. de Colette Sabatier, Fabienne Tanon, Hanna Malewska, Paris: L'Harmattan, Coll. espaces interculturels, p.1-31.

*Cohen-Émerique Margalit. 1993. « L'approche culturelle dans le processus d'aide » dans *Santé mentale au Québec*, vol. 18, no 1 p.69-92.

*Colloque TSI, UQAM. 2011. *Travail social international*, colloque présenté le 12 janvier 2011.

*Conseil canadien pour les réfugiés. 2004, *Impact de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés sur les enfants*, www.ccrweb.ca/childrenfr.pdf, consulté le 17 novembre 2011.

Cossette Marie-Nicole et Verhas Michel. 1999. « Formation à l'interculturalité en contexte de coopération internationale : une perspective communicationnelle » dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 25, no 2, p.319-338.

Couturier Yves. 2000. « L'inflation réflexive dans le courant praxéologique : indice de la reconstruction de l'idéologie professionnaliste » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, no 1, p.137-152.

- Couturier Yves et Carrier Sébastien. 2003. « Pratiques fondées sur les données probantes : un débat émergent » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p.68-79.
- Critelli Filomena M. et Willett Jennifer. 2010. «Creating a safe haven in Pakistan» dans *International Social Work*, vol. 53, no.3, p.407-422.
- Dandurand Renée B. 2001. «Familles et services sociaux : quelles limites aux interventions?» dans *Service social*, vol. 48, no. 1, p.1-15.
- *De Gaulejac Vincent., Hanique Fabienne et Roche Pierre. 2007. *La sociologie clinique. Jeux théoriques et méthodologiques*, Paris : Éditions Érès, p. 84-86.
- De Robertis Christina. 1995. «Méthodologie d'intervention en travail social» Chap. dans *Méthodologie de l'intervention en travail social*. Paris : Le Centurion, chap. 3, p.127-161.
- Deslauriers Jean-Pierre et Hurtubise Yves (dir.). 2007. *Introduction au travail social*. 2^e édition, coll. Travail Social, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 400 p.
- Deslauriers Jean-Pierre et Hurtubise Yves (dir.). 2005. *Le travail social international : éléments de comparaison*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 322 p.
- Diène Bassirou et Moumouni Charles. 2010. « L'aide au développement et à la démocratie en Afrique : un marché de dupes » dans *Éthique des rapports Nord-Sud : regards croisés*, sous la dir de G. Verna et F. Piron, Québec : PUL, coll. Nord-Sud, p.155-172.
- Donaldson Thomas. 1996. «Values in tension: Ethics away from home» dans *Harvard business review*, vol. 74, no 5, p.48-62.
- Dumont Fernand. 1994. « Approche des problèmes sociaux » dans *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de F Dumont, S Langlois et Y Martin, Québec :PUL, p.1-22.
- École de travail social, UQAM. 2004. « Demande de renouvellement de l'agrément du programme de baccalauréat en travail social de l'Université du Québec à Montréal », 109 p.
- El-Hélou Mourady. 2006. « Les représentations de « l'Autre » dans les manuels de français langue seconde au Québec », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 198 p.
- Elliot Michael A. 2007. « Human Rights and the Triumph of the Individual in World Culture » dans *Cultural Sociology*, vol. 1, no 3, p.343-363.
- Estes Richard J. 2010. « United States-Based Conceptualization of International Social Work Education », document pour Council on Social Work Education et Commission on Global Social Work Education, 47 p.

Falquet Jules. 2003. « Genre et développement : une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin » dans *On m'appelle à régner. Mondialisation, pouvoirs et rapports de genre*, Genève : Direction du développement et de la coopération, Commission Suisse pour l'UNESCO, Institut universitaire d'études du développement, p.59-90.

Fanon Frantz. 1952. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Seuil, 238 p.

*Fargion Sylvia. 2006. « Thinking professional social work : expertise and professional ideologies in social workers' accounts of their practice » dans *Journal of social work*, vol. 6, no 3, p.255-173.

*Favreau Louis, Fréchette Lucie et Lachapelle René. 2010a. « Mouvements sociaux au Québec : Les nouveaux habits de la solidarité internationale » chap. dans *Les défis d'une mondialisation solidaire*, p.103-130.

*Favreau Louis, Fréchette Lucie et Lachapelle René. 2010b. « En guise de conclusion » chap. dans *Les défis d'une mondialisation solidaire*, p.131-142.

Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (FITS). 2009. « Ethics in Social Work: Statement of Principles » <http://www.ifsw.org/p38001957.html>, consulté le 25 août 2010.

*Forget Dominique. 2004. « Immigration et racisme » dans *Découvrir*, p.40-47.

Foucault Michel. 1971. *L'ordre du discours*. Paris: Galimard, 82 p.

*Fronteau Joël. 2000. « Le processus migratoire : la traversée du miroir », chap. dans *L'intervention interculturelle*, Montréal :Gaëtan Morin sous la dir. de Gisèle Legault, p.1-35.

Furman Leola Dyrud, Benson Perry W., Grimwood Cordelia et Canda Edward. 2004. « Religion and Spirituality in Social Work Education and Direct Practice at the Millenium: A Survey of UK Social Workers » dans *British Journal of Social Work*, vol. 34, p.767-792.

*Galeano Eduardo. 2001. « Sept années ont passé » dans *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine : L'histoire implacable du pillage d'un continent*, Pocket, p.361-390.

Ghandi Leela. 1998. *Postcolonial theory : a critical introduction*. Edinburgh :Edinburgh University Press, 200 p.

Giordano Yvonne. 2003. «Les spécificités des recherches qualitatives» chap. dans *Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative*, coordonné par Yvonne Giordano, Paris : Management et société, coll. Les essentiels de la gestion, chap.1, p.11-39.

Gray Mel et Fook Jan. 2004. « The Quest for a Universal Social Work: Some Issues and Implications » dans *Social Work Education*, vol. 23, no. 5, p.625-644.

Gray Mel, Mazibuko Fikile. et O'Brien F. 1996. « Social Work Education for Social Development » dans *Journal of Social Development in Africa*, vol. 11, no.1, p.33-42.

*Groulx, Lionel-H. 2008. « L'histoire du service social : éléments d'analyse » chap. dans *Introduction au travail social*, sous la dir. de Deslauriers Jean-Pierre et Hurtubises Yves, Éd. PUL, Coll. Travail Social, p.41-63.

Haase-Dubosc Danielle et Lal Maneesha. 2006. « De la postcolonie et des femmes : apports théoriques du postcolonialisme anglophone aux études féministes » dans *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, No 3, p.32-55.

Haug Erika. 2005. «Critical reflections on the emerging discourse of international social work» dans *International Social Work*, vol. 48, p.126-135.

Healy Karen. 2005. *Social Work Theories in Context: Creating a Frameworks for Practice*. Éd. Palgrave Macmillan, New-York. 238 p.

Healy Lynne M. 2007. «Universalism and cultural relativism in social work ethics» dans *International Social Work*, vol. 50, p.11-26.

Healy Lynne M. 2008. « International social work: Professional action in an interdependent world ». Second Édition. New-York: Oxford University Press. 410 p.

Heine Audrey, van den Adeele Charlotte et van der Linden Nicolas. 2006. « Introduction à l'étude des représentations sociales et des stéréotypes », *Travaux pratiques d'introduction à la psychologie sociale*, p.1-23, www.ulb.ac.be, consulté le 18 janvier 2012.

Huot François et Yves Couturier. 2004. « Une pragmatique de la théorie » dans *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 16, no 2, p.106-124.

Ife Jim. 2001. «Local and global practice : relocating social work as a human rights profession in the new global order» dans *European Journal of Social Work*, vol. 4, no 1, p. 5-15.

Ife Jim. 2010. «The new international agendas : what role for social work?» dans *Trabajo Social Global*, vol. 1, no 1, p.80-102.

Izadi Foad et Saghaye-Biria Hakimeh. 2007. « A Discourse Analysis of Elite American Newspaper Editorials: The Case of Iran's Nuclear Program » dans *Journal of Communication Inquiry*, vol. 31, p.140-165.

Jackson Cecile. 1997. « Post-poverty, gender and development? » dans *Institute of Development Studies (IDS) Bulletin*, vol. 28 no 3, p.145-153. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1759-5436.1997.mp28003012.x/pdf>, consulté le 7 novembre 2011.

*Jacob André. 2002. « L'éthique comme fondement d'une pratique : pourquoi et comment? » dans *Revue Intervention*, no 117, p.55-66.

Jeffery, Donna. 2005. « 'What good is anti-racist social work if you can't master it?': exploring a paradox in anti-racist social work education » dans *Race, Ethnicity and Education*, vol. 8, no. 4, p.409-425.

Jetté Christian et Goyette Martin. 2010. « Pratiques sociales et pratiques managériales : des convergences possibles? » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, no 2, p.25-34.

*Johnson Jerry L. 2005. « Consulting in Armenia » dans *Days in the lives of social workers*, Éd. par Grobman May Linda, 3e édition, p. 340-345.

Jolette Dominique. 2008. *La pratique internationale du travail social en contexte de projet de développement international*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 128 p.

Jovelin Emmanuel. 2002. « Comprendre l'interculturalité: l'ouverture à l'autre » chap. dans *Le travail social face à l'interculturalité : comprendre les différences dans les pratiques d'accompagnement social*, sous la dir. de Emmanuel Jovelin, coll. Le travail du social, Paris : L'Harmattan, p.17-30.

*Juteau Danielle. 1999. « Multiculturalisme, interculturalisme et production de la nation » dans *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p.54-71

*Kanouté Fasal. 2004. « L'ancrage de l'antiracisme » chap. dans *Racisme et discrimination*, sous la dir. de Jean Renaud, Annick Germain et Xavier Leloup, Québec : Presses de l'Université Laval, p.209-217.

Kebabza Horia. 2006. « « L'universel lave-t-il plus blanc ? » : « Race », racisme et système de privilèges » dans *Les Cahiers du CEDREF*, p. 145-172, www.cedref.revues.org/428, consulté le 16 octobre 2011.

*Kérisit Michèle. 2000. « Familles immigrantes et société d'accueil » chap. *Dans Famille et fragmentation*, sous la dir. de Tahon Marie-Blanche et de Côté Denyse, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, p.93-113.

King-Ingham Alice. 2005. « What are the beliefs of social work students about the concepts of profession, professional power, social power and empowerment and social work as a profession? », Dissertation de doctorat en philosophie, University at Albany, NY. <http://proquest.umi.com/pqdlink?vinst=PROD&attempt=1&fmt=6&startpage=-1&ver=1&vname=PQD&RQT=309&did=1188870631&exp=07-29-2015&scaling=FULL&vtype=PQD&rqt=309&cfc=1&TS=1280505965&clientId=13816>, consulté le 22 août 2010.

*Konaté Moussa, Simard Paule, Gilles Claude et Caron Lyne. 1999. « Naissance d'une expérience » dans *Sur les petites routes de la démocratie: l'expérience d'un village malien*, Montréal : Écosociété. p. 27-43.

*Kymlicka Will. 2003. « Les limites de la tolérance » dans *La voie canadienne. Repenser la multiculturalisme*, Montréal : Boréal, p.97-114.

Labelle Micheline. 2008. « Les intellectuels québécois face au multiculturalisme: hétérogénéité des approches et des projets politiques » dans *Canadian Ethnic Studies*, vol. 40, no 1, p.33-56.

Labelle Micheline. 2006. « Racisme et multiculturalisme/interculturalisme au Canada et au Québec », dans *Néoracisme et dérives génétiques*, sous la dir de Parizeau Marie-Hélène et Kash Soheil, Québec: Les Presses de l'Université Laval, p.85-119.

*Labelle Micheline et Salée Daniel. 1999. « La citoyenneté en question : l'État canadien face à l'immigration et à la diversité nationale et culturelle » dans *Sociologie et sociétés*, vol.31, no 2, p.125-144.

Lacroix Marie. 2010. *Le travail social international: liens entre une pratique locale et une pratique internationale*. Conférence présentée le 26 mars 2010.

*Lacroix Marie. 2007. « Le travail social international : Enjeux et défis » chap. dans *Problèmes sociaux : Théories et méthodologies d'intervention sociale*, sous la dir. de Dorvil Henri, Québec : Presses de l'Université du Québec, p.427-448.

Lacroix Marie. 2006. « Social work with asylum seekers in Canada: The case for social justice » dans *International Social Work*, vol.49, no 1, p.19-27.

Ladmiral Jean-René et Lipiansky Edmond Marc. 1989. *La communication interculturelle*. Coll. Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation, Paris : Armand Collin, 318 p.

*Lapointe Serge. 2007. « Sa vie, notre histoire : le récit de vie collectif, une pédagogie soignante » chap. dans *Récits de vie et sociologie clinique*, (sous la dir.) Lucie Mercier et Jacques Rhéaume, Collection Culture et Société, p.304-319.

Langlois Simon. 1994. « Conclusions et perspectives : fragmentations des problèmes sociaux » dans *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de F Dumont, S Langlois et Y Martin, Québec : PUL, p.1107-1127.

Larson Grant et Allen Helen. 2006. « Conscientization – The experience of Canadian social work students in Mexico » dans *International social work*, vol.49, no 4, p.507-518.

Lazarus Neil. 2006. « Introduire les études postcoloniales », chap. dans *Penser le postcolonial : Une introduction critique*, Paris : Éditions Amsterdam, p.59-78.

Le Breton David. 2004. *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Quadrige, PUF. 249 p.

*Legault Gisèle et Lilyane Rachédi (dir.). 2008. *L'intervention interculturelle*. 2e édition. Québec: Gaëtan Morin-La Chenelière Éducation, 305 p.

Lunkebein Caroline. 2007. « Communication et formation interculturelle d'intervenants sociaux au Québec : étude de cas dans un CLSC », mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 144 p.

Maingueneau Dominique. 1991. *L'analyse du discours*, Paris :Hachette Supérieur, 268 p.

Maingueneau Dominique. 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris:Seuil, 94 p.

Maillé, Chantal. 2007. « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois » dans *Recherches féministes*, vol. 20, no 2, p.91-111.

Martiniello Marco et Patrick Simon. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires » dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, no 2, p.7-18.

McEwan Cheryl. 2001. « Postcolonialism, feminism and development: intersections and dilemmas » dans *Progress in Development Studies*, vno1. 1, o 2, p.93-111.

Merrier François-Xavier. 1999. « La Nouvelle Gestion Publique : un concept mythique » dans *Lien social et politique*, no 41, p.95-103.

*Messé A Besson Jean-Marie. 2008. « Le racisme ou l'inégalité biologique et le différence culturelle » dans *Selon les différentes approches de la différence, quels seraient les principaux critères ou modèles à prendre en compte pour s'assurer d'une intervention interculturelle efficace?*, sous la dir. de Messé A Besson Jean-Marie, Université de Montréal.

*Messé A Besson Jean-Marie et Vatz-Laaroussi Margalit. 2008. « Être parents en situation d'immigrations : défis, enjeux et potentiels » chap. dans *Visages multiples de la parentalité*, sous la dir. de Parent Claudine, Drapeau Sylvie, Brousseau Michèle et Pouliot Ève, Québec :Presses de l'Université du Québec, p.223-254

Migdley James. 2003. « Social development : the intellectual heritage » dans *Journal of International Development*, vol.15, p.831-844.

Migdley James. 2001. « Issues in International Social Work : Resolving Critical Debates in the profession » dans *Journal of Social Work*, vol. 1, no.1, p.21-35.

Migdley James. 2000. « Mondialisation, capitalisme et aide sociale: Une perspective du développement social » dans *Le travail social et la mondialisation*, Juillet 2000. Numéro spécial, vol. 2, no 1, p.13-30.

Migdley James. 1998. « Colonialism and Welfare » dans *Journal of Progressive Human Services*, vol. 9, no 2, p.32-50.

Migdley James. 1996. « Special Issue : Social Work and Economic Development : Introduction » dans *International social work*, vol. 39, no 5, p.4-12.

Mohan Brij. 2008. « Rethinking International Social Work » dans *International Social Work*, vol. 51, no 1, p.11-24.

*Mokoukolo René. 2002. « Travail social en milieu migrant : les apports de la psychologie interculturelle » dans *Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social*, sous la dir. de Emmanuel Jovelin, Montréal : L'Harmattan, coll. Le travail social, p.57-91.

*Mokoukolo René. 1999. « Plaidoyer pour une approche psychosociale et interculturelle de la maltraitance » dans *Revue ETCE*, vol. 4, no 3, p.79-105.

Molgat Marc. 2008. « Définir le travail social... » chap. dans *Introduction au travail social*. Québec, Presses de l'Université Laval, p.19-40.

Mvilongo Anselme. 2001. « Réalités interculturelles et intervention sociale » chap. dans *Problèmes sociaux - Tome II*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, p.387-404.

Nader Laura. 2006. « Orientalisme, occidentalisme et contrôle des femmes » dans *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, no 1, p.12-24.

Nagy Géza et Falk Diane S.. 2000. « Dilemmas in international and cross-cultural social work education » dans *International Social Work*, vol. 43, no 1, p. 49-60.

*Närhi Kati. 2002. « Transferable and negociate knowledge : constructing social work expertise for the futur » dans *Journal of social work*, vol. 2, no 3, p.317-336.

Nations Unies. 2010a. « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>, consulté le 13 mars 2010.

Nations Unies. 2010b. « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme », <http://www.un.org/fr/documents/udhr/law.shtml>, consulté le 6 octobre 2010.

Olivencia Rodrigo. 2008. « Conceptions professionnelles des enseignants à l'égard du développement de la compétence interculturelle en classe de français langue seconde à Montréal », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 156 p.

OPTSTCFQ (Ordre Professionnel des Travailleurs Sociaux et des Thérapeutes Conjugaux et Familiaux du Québec. 2012. « Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec », http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/C_26/C26R286.HTM, consulté le 10 février 2012.

*Ostropolsky Julia. 2005. « Working with Russian immigrants » dans *Days in the lives of social workers*, Éd. par Grobman May Linda, 3e édition, p. 359-363.

Parazelli Michel. 2010. « L'autorité du 'marché' de la santé et des services sociaux » dans *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol.22, no 2, p.1-13.

Peemans Jean-Philippe. 2002. « En finir avec le «développement», projet immuable d'imposer «l'ordre des choses» contre les peuples et les gens? » chap. dans *Le développement des peuples face à a modernisation du monde*, Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant, p.229-259.

*Pierre Myrlande. 2005. « Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certaines femmes immigrées au Québec » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol.17, no 2 p. 76-94.

Pillay Soma. 2008. « A cultural ecology of New Public Management » dans *International Review of Administrative Sciences* no 74, p. 373-394.

Plummer Ken. 1995. « Beyond stories? The pragmatics of story telling » chap. dans *Sexual Stories: Power, Change and Social Worlds*, New-York: Routledge, p.167-180.

Preiswerk Roy et Dominique Perrot. 1975. *Ethnocentrisme et Histoire: L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*. Paris : Éditions anthropos. 391 p.

*Rachédi Lilyane et Vatz-Laaroussi Michèle. 2004. « Favoriser la résilience des familles immigrantes par l'empowerment et l'accompagnement » dans *Intervention*, no 120, p.6-15.

Razack Narda. 2009. « Decolonizing pedagogy and practice of international social work » dans *International Social Work*, vol. 52, no 1, p.2-21.

Reichert Elisabeth. 2006. « Human Rights : An examination of Universalism and Cultural Relativism » dans *Journal of Comparative Social Welfare*, vol. 22, no 1, p.23-36.

*Richard Claude et Lussier Marie-Thérèse. 2005. « Les patients accompagnés » chap. dans *La communication professionnelle en santé*, Québec : ERPI, p.503-527.

Rogers Carl. 1972. « "Être vraiment soi-même" : Les buts personnels vus par un thérapeute » chap. dans *Le développement de la personne*. Paris :Dunod, coll. Organisation et sciences humaines, p.121-135.

Rouillé d'Orfeuil Henri. 1997. *Le tiers monde*. Paris : La Découverte, 125 p.

*Rousseau Cécile. 1998. « Se décentrer pour cerner l'univers du possible : Penser l'intervention en psychiatrie transculturelle » dans *P.R.I.S.M.E*, vol. 8, no 3, p.20-36.

Rostow Walt W. 1963. *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Le Seuil, 201 p.

Rowe William, Jill Hangle, Eugenia Repetur Moreno et John Mould. 2000. «Voix de la pratique du travail social: Réflexions internationales sur les effets de la mondialisation» dans *Le travail social et la mondialisation*, Juillet 2000. Numéro spécial, vol. 2, no 1. p.72-98.

Saïd W. Edward. 1997. « Introduction », chap. dans *L'Orientalisme*, Paris :Seuil, p.13-42.

*Saskia Sassen. 2002. « Mais pourquoi partent-ils? » dans *Histoires de migrations, Manière de voir – Le Monde Diplomatique*, Paris, no 62.

*Schafer Jessica, Paul A. Haslam et Pierre Beaudet. 2008. « Le développement international...dans tout ses états » Chap. dans *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*, sous la dir. de Schafer Jessica, Paul A. Haslam et Pierre Beaudet Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, p. 2-23.

*Schawb Gerhard J. 2005. « Working with Raskal gangs in the Highlands of Papua New Guinea » dans *Days in the lives of social workers*, Éd. par Grobman May Linda, 3e édition, p. 353-357.

*Schermerhorn, J.R., Claire de Billy et Richard N. Osborn. 2010. « Les différences individuelles et la diversité de la main d'œuvre » dans *Comportement humain et organisation*, sous la dir. de de Billy Claire, Hunt James N., Osborn Richard N. et Schermerhorn John 4^e édition, Montréal : ERPI, p. 53-64.

Schön Donald A. 1994. « De la science appliquée à la démarche réflexive de l'agir professionnel » chap. dans *Le praticien réflexif*, Montréal: Les Éditions Logiques, coll. « Formation des maîtres », p.45-101.

Seca Jean-Marie. 2003a. « Préjugés » dans *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Collin, p.279-283.

Seca Jean-Marie. 2003b. « Stéréotypes » dans *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Collin, p.330-332.

Sen Malcolm. 2009. « Spatial justice: The ecological imperative and postcolonial development » dans *Journal of Postcolonial writing*, vol. 45, no 4, p.365-377.

Shome Raka et Hedge Radha S. 2002. « Postcolonial Approaches to Communication: Charting the Terrain, Engaging the Intersections » dans *Communication theory*, vol. 12, no 3, p.249-270.

Silavwe Georges. W. 1995. «The need for a new social work perspective in an African setting : The case of social casework in Zambia», dans *British Journal of Social Work*, vol. 25, no 1, p. 71-84.

Simon Pierre-J. 1970. «Ethnisme et racisme ou «l'école de 1492» dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 48, p.119-150.

Taguieff Pierre-André. 2003a. « Néoracisme » dans *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Collin, p.255-264.

Taguieff Pierre-André. 2003b. « Racisme ». dans *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Collin, p. 288-300.

Taylor Charles. 1994. « La politique de la reconnaissance » dans *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris : Flammarion, p.41-64.

Taylor, Marcus. 2008. « Les institutions financières internationales ». Chap. dans *Introduction au développement international*, sous la dir. de Schafer Jessica, Paul A. Haslam et Pierre Beaudet, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, p. 139-152.

*Touraine Alain. 1993. « Le racisme aujourd'hui » chap. dans *Racisme et modernité*, sous la dir. de Wiewiorka, Paris : La découverte, p.23-41.

*Tremblay Marc-Adélar. 1997. «De l'éthique sociale et de l'interculturalisme: deux voies incontournables dans l'établissement d'un rapprochement harmonieux entre Autochtones et non-Autochtones », Texte de conférence prononcée à l'Université McGill sur le rapport Erasmus-Dussault.

UQAM. 2004. Demande de renouvellement de l'agrément du programme de baccalauréat en travail social de l'université du Québec à Montréal. Document d'autoévaluation. 110 p.

UQAM. 2011a. « Programmes d'études » http://www.regis.uqam.ca/Index_pgm/par_cycle.htm, consulté le 26 janvier 2011

UQAM. 2011b. « Programme d'études : Baccalauréat en travail social » <http://www.programmes.uqam.ca/7698>, consulté le 21 février 2011.

Université de Montréal. 2009. « Le métier de sociologue », <http://www.socio.umontreal.ca/sociologue/index.html>, consulté le 10 janvier 2012.

*Van de Sande Adje et Renault Gilles. 1998. « L'intégration des concepts autochtones dans le curriculum du travail social » dans *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 4, no 1, p. 164-173.

*Van de Sande Adje. 2002. «L'approche amérindienne : la roue médicinale » chap. dans *Le travail social : théorie et pratiques*. Boucherville : Gaëtan Morin, p.49-51 et p.144-153.

*Vatz-Laaroussi Michèle et Jean-Marie A. Besson. 2008. « Être parents en situation d'immigration : Défis, enjeux et potentiels » dans *Visages multiples de la parentalité*, sous la dir. de Claudine Parent, Sylvie Drapeau, Michèle Brousseau et Eve Pouliot, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 223-254.

*Vatz-Laaroussi Michèle. 2004. « Les enjeux méthodologiques de la recherche interculturelle, entre l'histoire, la méditation et l'engagement », Association pour la recherche interculturelle, Bulletin no 39, p.77-83.

*Vulpe Thomas, Kealey Daniel, Protheroe David et MacDonald Doug. 2001. « Profil de la personne efficace sur la plan interculturelle ». Affaires étrangères et Commerce International Canada, 210 p.

*Westcoast Development Group. 1990. « Introduction à la planification opérationnelle » chap. dans *La roue du développement: guide d'analyse communautaire et de planification du développement*, Port Alberni : Éditions Autochtone, p.37-53.

Widderhoven Guy. 2005. « Interpretation et dialogue in hermeneutic ethics » dans *Case Analysis in Clinical Ethics*, Édité par Richard Ashcroft, Anneke Lucassen, Michael Parker, Marian Verkerk et Guy Widderhoven, New-York : Cambridge Press, p. 57-77.

Wong Yuk-Ling Renita et Jana Vonsky. 2009. « Speaking from the Margins: A Critical Reflection on the 'Spiritual-but-not-Religious' Discourse in Social Work » dans *The British Journal of Social Work*, vol. 39, no 7, p.1343-1359.

Xu Quigwen. 2006. «Defining international social work : A social service agency perspective» dans *International Social Work*, vol. 49, p.679-692.

Yala Amina. 2005. « Le volontariat, vecteur de solidarité ou d'idéologie? », Chap. dans *Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë*, Paris : Éditions Charles Léopold Mayer, p. 171-213.